



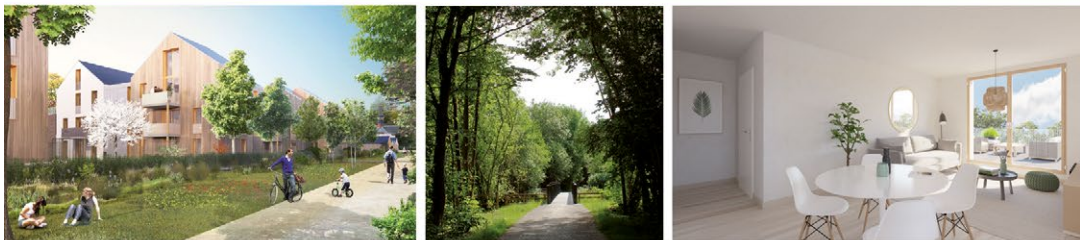
Senlis Ville sportive

- Travaux sur les équipements sportifs
- Bilan de l'année sportive associative
- Programme de l'été à Senlis

Les Jardins BRUNEHAUT

Habiter la voie verte

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL



BUREAU DE VENTE PLACE DE LA GARE DE SENLIS,
OUVERT LES LUNDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI DE 14H à 18H
ET SAMEDI DE 9H30 à 12H30

À seulement 4 minutes à pied du centre-ville de Senlis,
Les Jardins Brunehaut est un programme de 117
logements bioclimatiques idéalement situé sur la voie
verte, au coeur du nouvel écoquartier.



AUBARNE
Promotion immobilière

03 44 53 95 35
www.aubarne.fr - contact@aubarne.fr

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien

TRANSACTION - LOCATION
GESTION - SYNDIC

SENLIS

Maison familiale, prestations de qualité, lumineuse, jardin arboré et entretenu. Rez-de-chaussée : double séjour, cuisine aménagée et équipée, 2 chbres et salle d'eau. A l'étage, un vaste palier, 3 chbres. S.s total avec cave et garage. DPE : D



Prix : 415 000€



SENLIS

Maison indépendante pour une famille ! Quatre chambres, sous-sol total, secteur calme, en impasse, écoles et commerces à pieds. Accès A1. Travaux à prévoir. DPE : F

Prix : 299 000€

SENLIS

Au premier étage, dans résidence sécurisée avec ascenseur, appartement : entrée, cuisine indépendante, séjour double avec balcon, 2 chambres, salle de bain, rangements. Cave et place de parking. Proche école et commerces..

DPE : D



Prix : 245 000€



SENLIS - Cœur de ville

Emplacement de premier choix, dans quartier historique, pour cette belle demeure aux prestations exceptionnelles avec deux espaces de vie, 4 chambres, 3 pièces d'eau, une grande cuisine. Charmant extérieur à l'abri des regards et de quoi stationner 3 véhicules. Cave ancienne.

DPE : En cours

Prix : 1 199 000€

VILLERS-SAINT-FRAMBOURG

Dans un village recherché, maison individuelle bien entretenue et fonctionnelle comprenant beau séjour avec cheminée, 3 chambres, jardin agréable et dépendance.

DPE : E



Prix : 345 000€



**AGENCE ORPI
SAINT FRAMBOURG**

77, rue de la République - 60300 Senlis
Tél. 03 44 60 09 09 - Fax 03 44 60 08 80
E-mail : orpisaintframbourg@orpi.com
www.orpi.com/orpisaintframbourg/



Optique 3000

Opticiens depuis 1968



Transitions
La lumière sous contrôle



LE MONDE CHANGE,
LES VERRES ESSILOR®
TRANSITIONS® AUSSI!

Les performances photochromiques sont influencées par la température, l'exposition aux UV et le matériau du verre.
© 2013 Transitions Optical Limited



Senlis - 19 Place de la Halle

03 44 53 23 24



www.optique3000.fr

En mars 2014, vous avez choisi de renouveler votre confiance à la liste que j'avais l'honneur de mener.

Depuis lors, l'équipe municipale s'est mobilisée pour mettre en œuvre notre programme.

Il nous a fallu répondre à l'étranglement financier imposé par l'État. Nous avons été comme la plupart des communes françaises, touchés par la baisse brutale des dotations aux collectivités. Depuis six ans, ce sont ainsi plus de 6 millions d'euros cumulés de financement qui ont été perdus.

Cette situation pourrait être la source d'une altération de la qualité des services publics, ou avoir comme conséquence l'augmentation de la fiscalité locale. Nous refusons catégoriquement d'en arriver là. Maintenir un service public de qualité, continuer une politique d'investissements dynamique garante de notre avenir, refuser le matraquage fiscal : telle est l'équation complexe que nous devons résoudre alors que nos marges de manœuvres sont réduites. Nous devons donc plus que jamais, réinterroger l'utilité de chaque euro d'argent public dépensé et poursuivre une politique courageuse de réduction de nos dépenses de fonctionnement.

Pour autant, nous respectons les engagements pris devant vous, qui nous permettent progressivement de mener à bien nos grandes priorités.

Les projets que notre majorité avait proposés aboutissent et nos ambitions pour Senlis se concrétisent. L'achèvement de ces opérations est un signe fort de confiance en l'avenir de notre commune et témoigne d'une ville en plein essor : expansion du développement économique (création d'emplois au quartier Ordener et prochainement aux Portes de Senlis grâce à l'installation d'une plateforme logistique...), dynamisation du centre-ville grâce au dispositif « Cœur de ville » (habitat, commerces de proximité, signalétique...), réalisation d'opérations de logement (EcoQuartier, programmes immobiliers de l'ancienne usine des eaux, de l'immeuble d'instituteurs rue de Beauval, Ilot Foch...), mise en valeur du patrimoine (restauration des grandes orgues, travaux sur les remparts...), amélioration du cadre de vie et des équipements publics (rénovation totale de la rue du Faubourg Saint Martin et de la République, espaces verts, pôle petite enfance...), ou bien encore préservation de la sécurité publique (vidéo-protection, augmentation des crédits alloués à la police municipale...).

J'ai souhaité en toute transparence vous rendre compte de notre action. C'est la raison pour laquelle vous retrouverez dans cette édition du magazine municipal un dossier sur les actions menées et en cours qui vous permettra de suivre l'évolution de notre travail au service de Senlis et de ses habitants.

Je suis particulièrement attachée au respect de la parole donnée car elle est au cœur même de la relation de confiance entre les citoyens et leurs élus.

Soyez assurés que, animée par l'amour de Senlis qui a été la seule motivation de mon entrée dans la vie publique, je suis plus que jamais déterminée à accomplir notre programme et à répondre aux attentes légitimes des Senlisiens.

Notre mission est claire : renforcer l'attractivité de Senlis, en faire un exemple en matière de dynamisme économique, culturel, touristique, environnemental, et de qualité de vie. C'est ainsi que nous continuerons à faire de Senlis une terre de projets et une ville d'excellence.

Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis



Pascale Loiseleur

Maire de Senlis



LES PERMANENCES DE PASCALE LOISELEUR

En mairie le vendredi de 9h30 à 11h.

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi à l'accueil du cabinet du Maire ou par téléphone au 03 44 32 00 11.

CONSEIL MUNICIPAL

le jeudi 4 juillet 2019 à 20h30

en Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville (sous réserve de modification)

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Permanences sur : www.ville-senlis.fr/La-Mairie/Les-Elus.

Chacun des quartiers de Senlis dispose d'un représentant élu. Vous pouvez échanger directement avec chacun aux adresses mail suivantes :

• Val d'Aunette-Gâtelière-Arènes :
M. Lefevre : lefevre.s@ville-senlis.fr
M^{me} Ludmann : ludmann.v@ville-senlis.fr

• Brichebay :
M^{me} Ludmann : ludmann.v@ville-senlis.fr
M. Pruche : pruche.f@ville-senlis.fr

• Centre :
M. Curtil : curtil.b@ville-senlis.fr
M. Delloye : delloye.m@ville-senlis.fr
M. L'Helgoualch :
lhelgoualch.p@ville-senlis.fr

M^{me} Robert (Nord) :
robert.mc@ville-senlis.fr

• Fours à Chaux, Bigüe, Villemétrie :
M^{me} Gorse-Caillou :
gorse-caillou.i@ville-senlis.fr
M. Deroode : deroode.jl@ville-senlis.fr

• Bon-Secours :
M^{me} Sibille : sibille.e@ville-senlis.fr

• Villevert :
M. Deroode : deroode.jl@ville-senlis.fr
M^{me} Palin Sainte Agathe :
psa.m@ville-senlis.fr

OU PAR TÉLÉPHONE AU 03 44 53 00 80



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE SENLIS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK : [VILLE-DE-SENLIS](https://www.facebook.com/ville-de-senlis)

VERSION NUMÉRIQUE DU SENLIS ENSEMBLE SUR WWW.VILLE-DE-SENLIS.FR OU VIA LE CODE QR :



PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Le numéro de septembre-octobre du Senlis Ensemble sera sans doute distribué après la rentrée scolaire.

Une année de sport à Senlis

Senlis dispose de nombreux atouts patrimoniaux, de cadre de vie et d'équipements, qui en font une ville où il fait bon vivre, travailler... et s'adonner à de nombreuses activités. Parmi celles-ci, la pratique du sport y est encouragée, qu'il soit de santé, loisir, compétition, initiation, perfectionnement, scolaire, amateur, professionnel... l'offre municipale et associative y est dense au regard de la taille de la commune ! Cette période de l'année, après une saison sportive riche dans toutes les disciplines, est une belle opportunité de saluer le Sport à Senlis.

Retrouvez sur le site de la ville toutes les informations pratiques : www.ville-senlis.fr/Culture-Sport-Loisirs/Sport



" PAROLE D'ÉLUE " • Mme Véronique Ludmann • adjointe au maire • Sport / Grands Projets Sportifs & Associations

Comment se conclut cette saison sportive ?

Très bien : bravo à tous les sportifs et à toutes les associations sportives senlisiennes ! Comme chaque année, beaucoup ont performé dans leur domaine, comme en témoigne ce dossier. En plus d'offrir une large palette d'activités aux Senlisiens et aux habitants de notre territoire, elles font rayonner notre ville sur les pistes, terrains, bassins, tatamis... locaux mais aussi nationaux, et elles grimpent sur les podiums. Les bénévoles agissent dans l'ombre toute l'année auprès des pratiquants de tous âges, leur engagement et leur disponibilité sont pourtant aussi remarquables qu'ils sont discrets !

Comment agit la ville en matière de sport ?

De plusieurs façons. Le soutien financier annuel, par voie de subventions aux associations, s'élève à 162 000 €. Mais il est loin d'être la seule contribution de la ville au sport ! Elle mène tout au long de l'année de nombreux travaux d'entretien, rénovation, transformation sur tous ses équipements sportifs (voir page suivante). Mais surtout, la ville mène de grands chantiers. Après l'équipement pour le rugby en 2016, cette année voit la concrétisation d'un autre grand projet de la ville : les travaux des futurs terrains synthétiques de football, derrière le complexe sportif Y. Carlier ont commencé. Le nouvel équipement sera livré à la rentrée prochaine. Il s'agit d'un projet important et structurant pour notre ville, qui permettra à l'un des clubs phare de la ville (500 adhérents) de pratiquer son activité par tout temps (Plus d'informations à venir dans le bulletin de Septembre-octobre).

Enfin, l'aide se traduit aussi par un soutien administratif et logistique lors des compétitions sportives (une cinquantaine par saison) mais aussi des courses hors-stade ouvertes à tous comme le Trail de Senlis (Xtrem Challenge) et ses 1 700 participants et la Senlis'Oise (Senlis Athlé) et ses 700 coureurs.

Quoi de neuf depuis la dernière rentrée ?

En plus des gros projets, beaucoup de belles nouvelles !

- Depuis la rentrée septembre 2018, la nouvelle « École Municipale des Sports » propose une offre sportive d'initiation, découverte et apprentissage de la pratique sportive par la création de six nouvelles activités aquatiques (voir encadré Piscine) et une terrestre. En tout, plus d'une vingtaine de nouveaux créneaux hebdomadaires ont été ouverts. Cette saison, environ 150 enfants ont fréquenté l'École Municipale des Sports (120 en piscine et 30 en terrestre) et 70 adultes (uniquement en piscine). Plus de cent diplômes de natation ont été délivrés !
- En partenariat avec l'Éducation Nationale, le service municipal des Sports contribue au sport scolaire : plus de 800 heures dans les écoles, encadrées par un éducateur municipal (Laurent), 300 heures de natation scolaire, avec le support des Maîtres Nageurs Sauveteurs de la ville et 4 challenges scolaires (endurance, sport collectif - avec Senlis Hand Ball -, natation et athlétisme). Le Rugby Club de Senlis met à disposition son éducateur, qui dispense un cycle d'initiation au rugby sur le terrain Maurice Lépinay.

Je me félicite aussi et surtout de l'étroite collaboration entre les associations et le Service des Sports, dans un esprit constructif et d'équité qui prend en compte de façon pragmatique les contraintes de moyens. Osmose et respect mutuel : pas de doute, nous formons une équipe soudée, qui gagne !

La piscine

Malgré son âge, le bassin senlisien affiche une belle fréquentation, et le nombre d'entrées poursuit sa hausse (7 753 entrées en 2015 et 17 283 entrées en 2018 (sans parler des scolaires, à la fréquentation stable).

L'École Municipale des Sports a développé 6 offres

- le jardin aquatique (2 à 5 ans),
- l'école municipale de natation (6 ans à 11 ans),
- le perfectionnement jeune : niv. 1 et 2 (12 à 18 ans),
- le groupe ado (12 à 18 ans),
- les groupes adultes aquaphobie, apprentissage, perfectionnement,
- l'aquagym (dès 18 ans)

Depuis la rentrée 2017, la piscine ouvre tous les mardis et jeudis midis, de 12h à 13h entre les tranches scolaires, pour répondre à la demande croissante d'accès à la baignade public en journée. Cette nouvelle fréquentation régulière traduit ce qui est ressorti de l'étude de programmation de la piscine intercommunale de 2017, menée en son temps par la Communauté de Communes des Trois Forêts. Celle-ci faisait apparaître une demande des utilisateurs du territoire pour des horaires élargis. La réglementation de l'Éducation nationale prévoit que les différents publics ne doivent jamais se croiser, ce qui induit plusieurs bassins et des entrées et vestiaires séparatifs.

Le nouvel équipement intercommunal, attendu avec impatience, devra donc répondre à cette demande de lignes d'eaux en journée, et aux horaires scolaires.

Le projet actuellement pensé par la CCSSO ne le permet pas, alors que cette configuration ouvrirait à un nouveau public : le bon sens appelle à le faire évoluer. Maintenant que le site est revenu au plus près des établissements scolaires et de la majorité des utilisateurs, il reste à s'assurer qu'il sera adapté aux besoins des citoyens actuels...et que la raison l'emporte !

Nouveau !

En complément des activités lancées par l'École Municipale des Sports à la rentrée 2017, l'aqua-jogging arrive dès la rentrée 2019, pour celles et ceux qui savent nager. Plus d'informations à venir sur le site de la ville et **au Forum des Associations, samedi 7 septembre au complexe Carlier.**

À Noter

Le tout nouveau club de natation senlisien Sud Oise Senlis Natation (SOSN) propose à la piscine Yves Carlier, dès cet été, ses nouvelles activités aquatiques et le dispositif « J'apprends à nager », pour les enfants de 6 à 12 ans (qui ne savent pas nager).

Du 9 juillet au 31 août, de 9h à 10h : 10 heures d'enseignement par session • Du 9 au 20 Juillet 2019 (déjà complet) • du 23 Juillet au 3 Août 2019 (complet) • du 6 au 17 Août 2019 • du 20 au 31 Août 2019.

Infos : sudoisesenlisnatation@gmail.com ou au 06 22 42 04 42.

Dès la rentrée 2019, le club déploiera également sept activités pour tous :

- le sauv'nage
- le pass'sport
- l'aquajeune
- la pré-compétition
- la pré-compétition adulte (Maître)
- l'aquagym
- l'aquasénior.



L'association sera présente au « Forum des Associations ».

Le chantier du terrain de football synthétique



Les travaux de l'année sur les équipements sportifs

Comme pour de nombreux chantiers de la ville, une partie est mise en œuvre par les agents municipaux des services techniques (Voirie, Bâtiments, Paysages), et l'autre en sous-traitance auprès de prestataires.



Sécurisation du Jeu d'Arc



Remplacement des butoirs de lancer de poids



Changement des éclairages du centre équestre, manège et écuries



Restauration des portes de la piscine Yves Carlier



Achat et installation d'un sautoir perche complet



Toiture du club house du tennis couvert

NOS ASSOCIATIONS SPORTIVES...

Le sport associatif à Senlis se porte bien et voyage beaucoup ! Même si la saison n'est pas tout à fait terminée au moment du bouclage de ce numéro, de nombreux beaux résultats sont déjà au rendez-vous. Et même si ce n'est pas toujours le cas, l'esprit du sport prévaut, et la saison prochaine arrive déjà... En plus de pratiquer, ou pas, n'hésitez pas à vous engager auprès des associations, qui parfois cherchent des bénévoles.

« Et n'oubliez pas de prendre date : le forum des associations aura lieu samedi 7 septembre, de 10h à 18h au complexe Yves Carlier. »

Aïkido ASSETAI



Aïkido

Quatre pratiquants ont obtenu les grades suivants :

- 1^{er} DAN M BAYOUD Abdellah
- 3^{ème} DAN M HURAND Alexandre
- 4^{ème} DAN M MINIUTTI Germano

Courant juin, à l'issue d'un stage international d'Aïkido à Paris, le professeur Jean-François DEPOISSON, s'est vu décerner le grade de 6^{ème} DAN par Maître Gérard Blaize, 7^{ème} DAN d'Aïkido aikikai de Tokyo. Cette consécration est le fruit de plusieurs dizaines d'années de pratique.

Et pour les 50 ans de la mort du fondateur de l'AIKIDO Maître MORIHEI UESHIBA, 5 Aïkidokas du dojo et membres de la délégation Française J.F. Depoison, D. Bulle, D Stezycki, P. Boullard et A. Copin ont effectué un 5^{ème} voyage au Japon, en avril dernier.

Amicale Pétanque



Jean Paul Couvreur - Thérèse Chouraqui - Jacques Lomonaco

Au Championnat de l'Oise en catégorie « Triplette mixte vétérans » l'équipe composée de Thérèse Chouraqui, Jacques Lomonaco et Jean-Paul Couvreur atteignent les 1/8^{èmes} de finale. Lors de ce concours, 108 triplettes étaient présentes.

Athlétisme - Senlis Athlé



Athlétisme

Bien que la saison ne soit pas terminée (les championnats départementaux, régionaux et nationaux se déroulant au mois de juin), les athlètes senlisiens se sont distingués. Les jeunes athlètes « Eveil athlétique » et poussins se sont bien comportés lors de leurs différentes compétitions et ont souvent fini sur les podiums.

Lors des championnats de cross, les poussines ont été championnes par équipe, Émilie GULESIAN 3^{ème} en poussine, les benjamines vice-championnes par équipe et Emma VIOLET (BEN) championne de l'Oise.



Athlétisme

Trois benjamines, un benjamin et deux minimes font partie de l'équipe de l'Oise qui termine 3^{ème} au classement général lors du match interdépartemental.

Lors des championnats de l'Oise de relais 800 m / 200 m / 200 m / 800 m, l'équipe minime masculine termine au pied du podium.

Lors des championnats de l'Oise estivaux, tous les athlètes présents se sont distingués en montant sur le podium dans leur épreuve et catégorie. Merlin SILVERI (CA) et Matthieu TEPE (JU), champions de l'Oise sur 100m et 200m, Lorissa ARRINDELL (BEN) obtient 6 podiums ; Mathilde DUBOIS (CA), Alexis PETERS (JUN), Pascal BOLE (VET) Yann GOSSET (VET) un podium. Tous ces athlètes sont à suivre lors des championnats régionaux.

En marche nordique, un groupe de plusieurs adhérents participent aux compétitions organisées dans le cadre FFA. se Béatrice SERVE, Annick HAMON, Yves MAHE se sont distingués. CA : Cadet ; JU : Junior ; Ben : Benjamin et VET : Vétéran

Basket Ball



Basket Ball

Avec 188 licenciés pour la saison 2018/2019, et 13 équipes engagées en championnat, le Senlis Basket Ball joue toujours son rôle de formateur auprès des jeunes ou des moins jeunes. Honneur cette année aux filles qui bien que minoritaire au sein du club, ont brillé à diverses occasions. Noémie, jeune pousse senlisienne partie à Nogent cette année a réussi à être acceptée au Pôle Espoir à Amiens, puis Eve, Lorissa et Lucille finalistes du championnat Haut de France et Championnes de l'Oise 3x3 de leur AS Collège. La victoire de l'équipe Séniors Filles au Trophée de l'Oise le 2 juin (Emma, Domitille, Tiffaine, Romane, Laura, Elen, Céline, Loan et Aline) a permis de porter les couleurs de Senlis avec panache. Le basket est aussi un sport féminin !

Les résultats des équipes en championnat 2018 / 2019 :

- U13-1 : 2^{ème} de Division 1
- U13-2 : 6^{ème} de Division 2
- U15F : 14^{ème}
- U15M-1 : 3^{ème} de Division 1
- U15M-2 : 6^{ème} de Division 2

- U 17M : 5^{ème} en Inter-Département
- Seniors F. : 2^{ème} de Division 2
- Seniors M. A : 3^{ème} de Région 2
- Seniors M. B : 12^{ème} de Division 1
- Seniors M. C : 10^{ème} de Division 4

Centre équestre de Senlis



Équitation

Le centre équestre de Senlis compte à ce jour 430 adhérents et a participé cette saison 2018/2019 :

- au championnat de France en Juillet 2018 avec 3 finales pour le championnat Club, dont une 8^{ème} place pour Manon Goudet et Talma de Quillien, en épreuve Club 2, et 4 finales pour le championnat de France Pony.
- au championnat départemental et régional Club et Pony avec 1 champion départemental Pony : Clara Bouvelle et Perfect Love du Logis, en épreuve Pony 2C.
- Adrien Vaillant, moniteur, est 7^{ème} du championnat départemental de Compiègne en Amateur élite 125, également 3^{ème} de l'amateur élite 125 de Senlis, fin mai 2019.
- Lors du Concours à Senlis de Saut d'Obstacle Amateur, le week end du 25/26 Mai, Anne-Lise André et sa jument Ty Lady Kalimdor terminent 2^{èmes} de l'amateur 1 -115, et Valérie De Murat et sa jument Viva La Vida sont 4^{ème} de cette même épreuve.

Depuis septembre 2018, les parents peuvent réserver une animation pour fêter l'anniversaire de leurs enfants.

A noter : le dimanche 8 septembre la journée Porte Ouverte, proposera des animations de différentes disciplines : baby poney, pony-games, dressage, saut d'obstacle, baptêmes poney...

Club Canin de Senlis



Agility - L'équipe Hypso & Léa

L'équipe Hypso & Léa sont champions de Picardie en Agility grade 3 (le plus haut niveau) et terminent 12^{èmes} au championnat de France.

A noter : le club met en place des gestes éco-citoyens : il vient d'installer des toilettes sèches et a utilisé, lors du concours d'Agility du 16 juin, des gobelets réutilisables au lieu de verres en plastique jetables.

Club d'Échecs de Senlis

L'équipe 1^{ère} du cercle d'échecs de Senlis s'était qualifiée l'an dernier pour jouer le championnat interclubs de Nationale 3 cette saison, mais rate malheureusement l'objectif de maintien, et rejouera l'an prochain en Nationale 4. La 2^e équipe, quant à elle, se maintient en 1^{ère} division régionale, l'équivalent d'une nationale 5.

Le succès cette saison est ailleurs : le club de Senlis a en effet gagné successivement la phase départementale de l'Oise, puis la phase régionale des Hauts-de-France, puis la phase inter-régionale de la coupe de la Fédération et joue fin juin (au moment du bouclage de ce bulletin) la phase finale nationale pour tenter de la gagner. Il s'agit d'un tournoi à 16 équipes organisé à Saint-Quentin (Hauts-de-France).



De gauche à droite : Xavier Frémont, Jean-Michel Froidevaux, Grégoire Mallet et Jezdimir Vujicic, qui ont gagné la phase inter-régionale. Un joueur manque sur la photo : Stefan Norberg, qui a participé aux phases départementale et régionale, et qui jouera la phase finale.

Du côté des jeunes, trois des joueurs ont participé aux championnats de l'Oise de leurs catégories d'âge : Samuel Zarzelli se classe 5^{ème} des moins de 12 ans, Ben Antinucci et Baptiste Allache se classent respectivement 5^{ème} et 6^{ème} des moins de 16 ans.

Escrime - Les 3 armes de Senlis



Escrime - équipe Hauts-de-France à gauche

Le M15 (moins de 15 ans) première année Baptiste BRAULT a remporté les Masters de Fleuret des Hauts-De-France à Maubeuge début juin. Victoire sans appel de 10/5 sur le 1^{er} de la région.

Et l'événement s'est produit ensuite en Championnats de France à Hénil-Beaumont, en M15 Fleuret : Joséphine Plagnol HDF médaillée d'argent par équipe, et Baptiste Brault et Noé Caussariou, aussi médaillés d'argent par équipe : du haut niveau !

Football - USMS



Football - équipe "Vétérans"

Les vétérans de l'USM SENLIS ont terminé leur saison en beauté par la victoire en consolante de la coupe Saint-Lucien. La notion de « groupe » prend tout son sens avec cette victoire en coupe, qui vient récompenser l'état d'esprit et la convivialité de cette équipe vétérans, menée de mains de maître, depuis des années maintenant, par Bernard « Rudy Garcia ». 16 joueurs sur la feuille de match mais beaucoup plus depuis le début de la saison !

A noter : le club célèbre cette année ses 100 ans, plus d'informations à venir à la rentrée !

Full Contact Senlis Les Serres de l'Aigle



Full Contact

Pour sa 20^{ème} saison d'existence, l'École des Serres de l'Aigle avait à cœur de prouver qu'elle avait encore de belles saisons devant elle et que l'on pouvait compter sur ses compétiteurs pour la faire briller sur les plus hautes marches des podiums régionaux et nationaux.

Cette saison, 8 compétitions (2 open de Picardie, 2 championnats régionaux, 2 coupe de France et 2 Championnats Nationaux) étaient inscrites au calendrier du club et chaque sortie s'est soldée par une pluie de médailles.

Au bilan de cette belle saison : 24 médailles d'or, 11 médailles d'argent et 8 médailles de bronze !

La Team ESA est toujours là, et les jeunes compétiteurs peuvent bénéficier de l'expérience de la véritable « locomotive » Isabelle Cordon, qui fait un carton plein cette saison en rapportant une médaille d'or à chacune de ses sorties, et une immense fierté pour le club.

Gymnastique Senlisienne



Gymnastique - équipe "Benjamins"

En juin, les benjamins de la Gymnastique Senlisienne ont participé à une compétition rassemblant les 36 meilleures équipes françaises se disputant le Trophée Fédéral A, dans le gymnase de St Cyr sur Loire. Après avoir remporté le titre de championnes régionales Fédérale A des Hauts-de-France par équipe, en mai dernier, l'équipe des Benjamins permet au club senlisien d'accéder pour la 1^{ère} fois à ce niveau de la compétition.

Les jeunes gymnastes ont très joliment réalisé leur programme, atteignant une belle 11^{ème} place, avec un score en progrès depuis la demi-finale (un encourageant score de 139,750 points versus 139,600 points à la demi-finale). Cette jeune équipe s'entraîne depuis trois ans au club de Gymnastique Senlisienne des « 3 Arches », rue Eugène Gazeau, au rythme de trois entraînements hebdomadaires et de stages pendant les vacances scolaires.

Les 5 athlètes senlisiennes sélectionnées pour cette finale, âgées de 9 à 10 ans, étaient : Clotilde ALLACHE, Rafaëlle ATEBA BIKELE, Lou BOISHU, Charlotte DHONT - DRUY et Romane MARZI.

Elles sont encadrées par Evelyne COCHINARD BAUDEWYNS, Vanessa DI BLASI et Marc BAUDEWYNS.

Leur année sportive s'achève sur cette compétition de haut niveau, alors qu'elles s'apprentent à faire leur entrée en niveau Performance.

Judo - G.S. Senlis Judo

Le club totalise cette année 420 licenciés, allant de 18 mois à 60 ans, est l'un des clubs le plus important de l'Oise.

Cette année encore, de nombreux judokas du club se sont

illustrés sur les différentes animations et compétitions de tous niveaux, allant jusqu'à décrocher des podiums nationaux.

- Julia RICHARD 3^{ème} au championnat de France Minimes.
- Loane SEIGNEURIN 3^{ème} au championnat de France cadettes 2^{ème} division
- Armony NICAULT 5^{ème} au championnat de France Minimes
- Enzo DUQUENOY 5^{ème} au championnat de France Minimes
- Raphael ADRIANO 7^{ème} au championnat de France cadets 1^{ère} division
- De nombreux titres de champions de L'Oise, Picardie et Hauts-de-France.
- 4 athlètes partent en structures de Haut niveau.



Judo

Pour ce qui est de la formation, 5 nouvelles ceintures noires cette année, et fin juin 3 nouvelles devraient arriver !

Des stages sont organisés toute l'année, pendant les vacances scolaires au dojo de Senlis et 2 stages d'été hors département : Vieux Boucau (40) et Abbeville, avec des activités diverses : surf, visite de la Baie de Somme...

Karaté - Shoto Karaté Senlis (SKS)



• Instructeurs et gradés du SKS à Tokyo, avril 2019.
• Alix Canazzi, 1^{er} Coupe nationale FJKA, mai 2019

La saison 2018-2019 a été dense pour le club : des compétitions et podiums pour le groupe enfants, un ado entrant dans l'équipe nationale France Japan Karaté Association (FJKA), et les instructeurs et gradés participant au Séminaire International Japan Karaté Association, à Tokyo, au quartier général de la JKA !

Comme chaque année, le SKS organise son stage international de karate-do en juin : le « Summer Camp 2019 ». Cette manifestation regroupe plus de 250 karatekas venant de toute la France et de l'étranger, sous la direction de 4 senseis, afin de renforcer et d'approfondir leur pratique.

Kung Fu Senlis - Qi Gong



Kung Fu - Qi Gong

Qu'est-ce que le Qi Gong ? Une gymnastique traditionnelle chinoise et une science de la respiration, fondée sur la connaissance et la maîtrise de l'énergie vitale, qui associe mouvements lents, exercices respiratoires et concentration. Le Qi Gong fait partie des arts martiaux chinois dans la forme interne. Le 31 octobre 2018 s'est déroulé à Saint-Étienne du Rouvray le passage de grade de Qi Gong. Le Bei

ET GAGNENT...

Long Quan Senlis présentait deux élèves : Katia FRITSCH et Jean-Marie MORANT. L'examen se déroule devant un jury exclusivement d'experts chinois. A l'issue de ce passage de grade, Katia FRITSCH a obtenu la 1^{ère} duan de Qi Gong Santé et Jean-Marie MORANT sa 2^{ème} Duan de l'International Health Qigong Fédération.

Katia FRITSCH est par ailleurs aussi médaillée d'or de la Coupe de France de Qi Gong 2018 et Jean-Marie MORANT deux fois médaillé d'argent à la Coupe de France de Qi Gong 2018 et deux fois médaillé de bronze à la Coupe de France 2019.

Rugby Club de Senlis



Rugby Club - Les moins de 8 ans

Après son titre de champion d'Ile de France en 1^{ère} série en 2018, l'équipe phare Senior du club assure son maintien en promotion d'honneur dans un championnat très relevé.

L'équipe Juniors U19 (photo) (moins de 19 ans) réalise un excellent parcours et réussit à se qualifier pour les 8^e de finale du championnat d'Ile de France où elle s'incline avec les honneurs contre Gif sur Yvette/Orsay/Palaiseau.

L'équipe Minimes (photo) (moins de 14ans) produit une superbe saison, avec à la clé le titre de vice-champion d'Ile de France : une première pour le club, qui démontre la qualité de la formation au Rugby Club de Senlis.

L'école de rugby U8 (photo) (moins de 8 ans) démontre un comportement exemplaire des plus jeunes joueurs de Senlis (moins de 12, 10, 8 et 6 ans) qui ont accumulé, tout au long de l'année, les victoires lors des plateaux départementaux et régionaux.

Tennis

« 100 ans de tennis à Senlis »

En 1919, quelques senlisiens créent le Lawn Tennis Club de Senlis (président d'honneur : J. Perrier ; président : I. Prevost). Leur siège social est établi au « Café Cher Ami » aujourd'hui devenu « Le Commerce » place de la Halle. Deux courts de tennis sont installés près du vélodrome. L'histoire ne dit pas s'il s'agissait de vrais courts en gazon.



Le Tennis Club de Senlis

En 1946, le conseil municipal accorde au club de s'installer sur une partie du terrain de la Société d'Horticulture place du 3^{ème} Houzard, le long des remparts. Deux courts en terre battue sont construits.

En 1947 est créé le Tennis Club de Senlis, association loi 1901, affilié à la Fédération Française de Tennis.

En 1972, le club s'ouvre à tous les senlisiens, et une école de tennis est ouverte.

Dans les années 1980, le tennis devient un sport très populaire et 733 personnes adhèrent au club (un des plus grands de Picardie). Le TC Senlis possède 3 courts en terre battue près des remparts, 3 courts couverts en résine et 2 courts en béton au parc des sports (soit 8 courts municipaux en bon état).

A Senlis, il existe aussi des terrains de tennis dans les entreprises, au Quartier Ordener, et dans des propriétés privées : on dénombre au total 28 courts de tennis, mais certains à l'abandon.

Aujourd'hui, le TC Senlis compte environ 400 licenciés, avec une école de tennis pour tous, animées par 7 professeurs diplômés. Un secrétariat est ouvert pour vous accueillir le lundi matin, mercredi matin et samedi matin, de 9h à 12h. Pour nous joindre : tc senlis@bbox.fr ou 03 44 53 58 45.

Tir à l'Arc Compagnie d'Arc du Montauban



Tir à l'Oiseau pour la Compagnie d'arc du Montauban samedi 23 mars 2019. Au centre le Roi Florian Ponchard, le roitelet Benoît Boulet et le roitelet poussin Ève Girka Chiba. (© photo G. U.)

La compagnie d'Arc compte environ 25 compétiteurs réguliers, qui se sont illustrés dans les compétitions régionales et départementales de la saison hivernale (intérieure) et estivale, en réalisant de nombreux podiums, confortant ainsi le palmarès de la compagnie.

- En salle - Oise : 1 champion de l'Oise et un vice champion
- En extérieur (saison encore en cours au moment du bouclage) : champion de l'Oise : 3 vice-champions, et une 3^e position. 1 place de champion de la Ronde du Beauvaisis.

Les archers senlisiens se sont particulièrement illustrés cette année lors de leur participation aux trophées mixtes. Une équipe « débutant 1^{ère} année » et deux équipes mixtes ont été engagées.

- En salle (à domicile) en février, les équipes se positionnent en 1^{ère} place de la catégorie 1^{ère} année (Elise Billoir et Fabrice Delaloy) et en 2nde position de la Catégorie 2^e année et plus (Anaïs Tochtermann et Olivier Billoir). Pour la 2nde manche en extérieur (à Gouvieux) en mai, les 3 équipes en lice se classent 3^{èmes} (Claire Petit et Philippe Sellier / Tochtermann Anaïs et Billoir Olivier). L'une des équipes représentera prochainement la Compagnie pour le trophée Nationale se déroulant à Chennevières-sur-Marne.

Florian Ponchard nouveau roi de la Compagnie du Montauban. L'épreuve du tir à l'oiseau (petit volatile en bois, rassurons-nous !) s'est déroulée en mars dernier. L'oiseau (d'environ 10 cm), fixé au sommet d'une perche à plus de 50 mètres du pas de tir a été frappé à la 159^{ème} flèche par Florian Ponchard qui ceint ainsi l'écharpe de Roi de la Compagnie d'Arc du Montauban pour l'année 2019.

Pour les plus jeunes, sur le pas de tir, la cible était placée à 15 et 20 mètres. Le Roitelet (à la 120^{ème} flèche) est Benoît Boulet et la Roitelette poussin (100^{ème} flèche) Ève Girka Chiba.

Vélo Club Senlisien



Le club propose des sorties aux personnes désirant s'initier au VTT, le 1^{er} dimanche de chaque mois. Ces sorties de 25 kms seront encadrées par des membres du club. Le rendez-vous est fixé à 9h sur le parking du Square de la fontaine saint Urbain à Senlis.

Après sollicitation de toutes les associations, seuls les images et résultats transmis dans les délais impartis ont pu être diffusés.

Les commerçants senlisiens font aussi du sport !

La bijouterie Joly fait (presque) le tour de Corse à la nage

Parrainé par le bijoutier, le nageur senlisien Philippe Fort a choisi cette fois de se mesurer courant juin au Tour de Corse à la nage, au bénéfice de l'association "Petit Cœur de Beurre", qui aide les personnes souffrant de cardiopathie congénitale et leurs familles. Il est de nouveau parti équipé d'une montre, offerte sous forme de mécénat par Garmin France, et remise par Jean-Louis Deroode, Maire-Adjoint aux Commerces et Monsieur Thome (de Garmin France). Les 4 nageurs de l'association nogentaise « l'oiseau libre » ont « avalé » 500 km à la nage en relais, en 6 jours pour lever des fonds pour une belle cause humanitaire, et soutenir une association de protection des mers et des océans. La page Facebook pour les soutenir, même après la course :

www.facebook.com/philippe.fort.71
www.facebook.com/philolibre2018/



Gaëlle Le Flohic, de l'Atelier du Tapissier participe à l'Equirando 2019

Du 2 au 4 août se déroule le plus grand rassemblement d'Europe de cavaliers randonneurs de pleine nature, cette année aux Bréviaires, proche de Rambouillet. Près de 1 000 cavaliers et meneurs et 700 chevaux se rejoindront dans ce haut lieu du patrimoine équestre français, après avoir parcouru un périple d'au moins 100 km. Partant de Senlis avec des amis, aussi passionnés d'équitation d'extérieur, le groupe de Gaëlle mettra une semaine (du 26 juillet au 1^{er} août), en pleine autonomie, avec 5 chevaux pour rejoindre le lieu de rendez-vous, à raison de 30 km par jour, soit un total d'environ 200 kms parcourus. Ils souhaitent aussi profiter de cette semaine d'aventure pour aller à la rencontre d'associations et de personnes investies dans la protection de l'environnement.

Le chien Safran (toujours présent dans la boutique !) fait partie du voyage au côté des cinq chevaux : 3 seront montés et 2 seront bâtés pour porter le matériel. Vous pourrez suivre le périple via les pages Instagram et Facebook : Senlis-Rambouillet Equirando 2019.

L'atelier sera fermé du 13 juillet au 6 août matin !



2014 2020

Six années d'actions au service des Senlisiens

Finances & budget

Défi
numéro 1

Refuser l'augmentation de la pression fiscale tout en maintenant la qualité du service public municipal et les investissements garants de l'avenir.

- > 0 % d'augmentation de la fiscalité
- > Maîtrise des dépenses
- > Stabilisation de l'endettement
- > Soutien des investissements

Les collectivités locales ont connu depuis 2013 une véritable asphyxie financière : la dotation globale de fonctionnement (DGF), c'est-à-dire l'enveloppe allouée par l'État aux collectivités territoriales, a baissé constamment grevant ainsi lourdement les finances communales.

De 2014 à 2018 (chiffre consolidé), la baisse de la dotation globale de fonctionnement correspond à une perte de recettes d'un montant de 4 100 000 €. Si la commune devait compenser cette perte de recettes par l'impôt, elle devrait augmenter les impôts locaux de **36,28 %** !

Stabilité de la fiscalité malgré la baisse des dotations de l'Etat

6027 communes françaises ont augmenté les impôts locaux, dont 55 villes de plus de 10.000 habitants. Pour notre part, **nous avons fait le choix depuis 2011 de ne pas augmenter les impôts locaux** conformément à nos promesses de campagne.

L'équation s'avère difficile car, outre la chute vertigineuse de la DGF, il faut aussi prendre en compte :

> **La revalorisation des traitements des agents de catégorie B et C** constituant l'immense majorité des agents municipaux.

> **La quasi-suppression des contrats aidés.**

> **Le transfert de compétences de l'Etat sans compensation :** Pactes Civils de Solidarité (PACS), Cartes Nationales d'Identité (CNI)...

> **L'inflation normative et réglementaire imposée par l'État.**

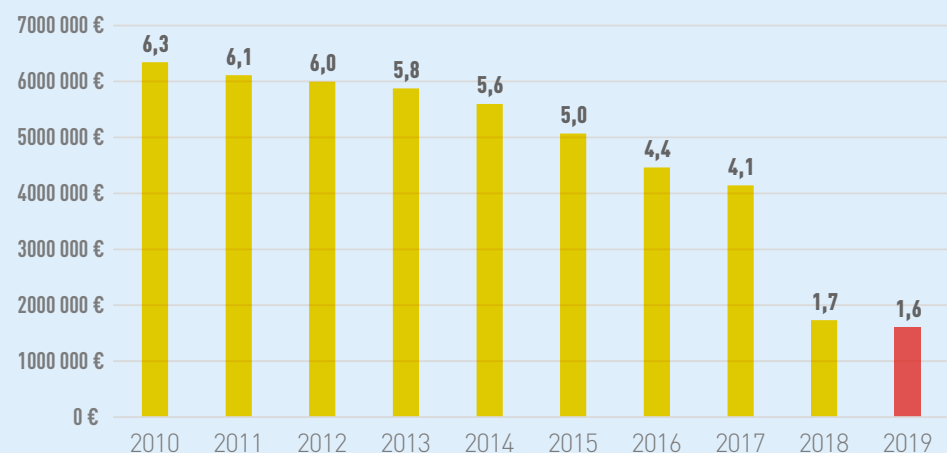
> **La réforme de la dépenalisation du stationnement** induisant de nouvelles charges de fonctionnement et d'investissement afin de permettre aux communes de mettre à niveau leurs équipements.

Réduction des dépenses

Durant les 6 années de mandat, la municipalité a considérablement réduit les dépenses de fonctionnement. Cela n'a pas été simple car une grande partie de celles-ci (52 % du budget global de fonctionnement) est constituée par les traitements du personnel titulaire qui à effectif constant augmentent mécaniquement de 3 % du fait du "Glissement Vieillesse Technicité".

Pour autant, la Ville s'est d'ores et déjà résolument engagée dans une politique courageuse de réduction de ses dépenses de fonctionnement notamment avec les réformes et évolutions suivantes :

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT - PART FORFAITAIRE



Maîtrise de la masse salariale
(non renouvellement de la plupart des départs, réduction du nombre de saisonniers et des heures supplémentaires).

Regroupement scolaire
de 2 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires : Beauval et Argillère.

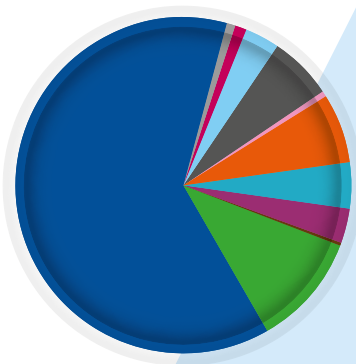
Économie d'énergie
(éclairage public avec des ampoules au sodium, réduction des horaires d'éclairage des monuments...).

Fermeture de la piscine d'été
permettant des économies de fonctionnement et d'investissement.

Cession des biens immobiliers
non nécessaires au service des Senlisiens (ancien immeuble d'instituteurs de Beauval, ancienne imprimerie, logements de fonction...).

Baisse de 10% des subventions
accordées aux associations en 2015.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR PÔLE D'ACTIVITÉ



- Intérêt des emprunts (0,91%)
- Action économique (1,06%)
- Police municipale (3,30%)
- Autofinancement (6,18%)
- Provisions (0,40%)
- Enfance & Jeunesse (6,80%)
- Sport (4,59%)
- Culture & Animations (3,06%)
- Monument (0,49%)
- Cadre de vie (10,65%)
- Services généraux (62,55%)

Stabilisation de l'endettement

En 2010, la situation était préoccupante : la dette dépassait les 21 millions d'euros, soit un endettement par habitant de 1253 euros. Aujourd'hui, tout en stabilisant les taux d'imposition au même niveau depuis 2011, les comptes ont pu être redressés grâce à la gestion rigoureuse de la Ville. Cela s'est traduit en 2014 par un endettement par habitant de 1039 €, puis de 980 € en 2018.

De plus, la commune rembourse rapidement ses engagements liés à la dette. Au 1^{er} janvier 2019, la durée de vie moyenne de l'encours de la dette ressortait à 5,43 ans. Pour rappel, la moyenne de la strate des communes de plus de 10 000 habitants s'élève à environ 7 ans.

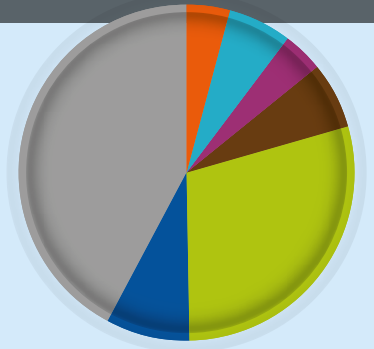
Focus sur les économies d'énergie

En matière de transition énergétique, la Ville de Senlis a mis en place un **programme pluriannuel d'investissement sur 6 ans** avec pour objectifs principaux **25 % d'économie d'énergie** grâce aux travaux sur l'éclairage public.

A cela s'ajoute un plan d'investissement visant à l'amélioration thermique dans toutes les écoles, remplacement des installations de chauffage énergivores et la mise en place de la télégestion pour contrôler à l'euro près la consommation de chauffage dans les 190 bâtiments municipaux qui nous permettront de remplir un double objectif budgétaire et environnemental.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS 2018 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Capital d'emprunt (42%)
- Scolaire & Petite Enfance (4%)
- Sport (6%)
- Culture & Animations (4%)
- Monument (7%)
- Cadre de vie (29%)
- Services généraux & RPA (8%)



Soutien des investissements

Le budget d'investissement représente en moyenne 5 millions d'euros par an. Nous poursuivons ainsi une politique dynamique, garante de l'avenir, qu'il s'agisse du cadre de vie (réfection de la voirie dans tous les quartiers, travaux dans les écoles...), de la restauration du patrimoine, de la création et de l'entretien des équipements sportifs, ou bien encore de la sécurité des Senlisiens.

Senlis innovante & attractive

Défi
numéro 2

Soutenir l'activité économique, créatrice d'emplois et l'innovation

La dissolution du 41^{ème} régiment de transmissions en 2009 a entraîné la perte de 602 emplois militaires et civils et eu des répercussions démographiques importantes, avec la perte d'une population de 1179 personnes au total uniquement pour le quartier Ordener et environ 350 enfants de personnels militaires scolarisés à Senlis.

En 2016, la fermeture de la plateforme aéronautique de la Base Aérienne 110 de Creil a eu également une répercussion forte sur notre commune, la plus impactée démographiquement selon l'étude préalable au Contrat de Redynamisation du Site de Défense de Creil (CRSD). Au total, les agents concernés par cette fermeture, leurs conjoints et leurs enfants représentent 1707 personnes. Senlis est une commune très sévèrement touchée.

C'est pourquoi le développement économique, l'emploi, le logement et le tourisme sont au cœur de notre action.

Quartier Ordener

Le quartier Ordener en 2019, c'est à la fois :

> **le siège du CEEBIOS** (Centre d'Excellence en Biomimétisme de Senlis), qui compte aujourd'hui une équipe de 10 personnes en CDI.

Créé en 2014 à l'initiative de la Ville de Senlis, le CEEBIOS a pour mission :

- de développer, promouvoir et animer la communauté d'acteurs économiques, académiques, scientifiques et industriels en France et en Europe, d'accompagner les projets innovants, de contribuer à la formation ;
- de participer à la promotion du quartier Ordener et à l'attractivité du territoire en accueillant de nouveaux acteurs économiques grâce à la dynamique positive qu'il a su créer.

> **Un lieu d'accueil de l'artisanat d'excellence**, du développement économique public et associatif, du co-working (pépinière d'entreprises), avec 12 entreprises installées, qui génèrent 180 emplois sur le site à ce jour.

> **Une salle prestigieuse** : le Manège a obtenu l'agrément ERP (Etablissement Recevant du Public) depuis le 30 juin 2016 pour une capacité d'accueil de 895 personnes pour des événements économiques, scientifiques ou culturels.

Cette salle représente une offre nouvelle importante pour le tourisme d'affaires du sud de l'Oise.



Focus sur la Manufacture de Senlis

La Manufacture de Senlis avec son centre de formation est installée au quartier Ordener depuis août 2014. Cette entreprise familiale d'articles de maroquinerie est également centre de formation. 10 à 12 personnes sont recrutées par trimestre pour un objectif de 250 emplois, dont 90 % de Senlisiens ou d'habitants de villes proches.



Déblocage de la zone des Rouliers

Après plus de 25 ans sans activité, l'ancienne ZAC des Rouliers de 18 hectares, aujourd'hui parc d'activités des Portes de Senlis, est enfin déblocuée ; nous n'avons pas ménagé notre peine pour faire sortir de terre deux chantiers majeurs pour l'économie locale :

> **Une grande plateforme logistique** qui a été livrée à son occupant par la société Goodman et ouvrira prochainement.

> **Un hôtel 4 étoiles** "l'Escapade" qui propose 108 chambres et qui participe au rayonnement économique et touristique de notre ville.

Ces projets permettront la création de très nombreux emplois.

Défi
numéro 3

Endiguer la baisse de population

Il nous faut impérativement contrer cette tendance tout en refusant toute "bétonisation" qui altèreraient notre qualité de vie. Notre objectif est de proposer aux habitants une offre de logements diversifiée, permettant un véritable parcours résidentiel. Ainsi, nous pourrions accueillir de nouveaux résidents mais nous aiderons aussi les actuels Senlisiens à rester dans leur propre ville.

L'EcoQuartier : performances énergétiques et pluralité de services

Situé à proximité de la gare, l'écoQuartier est un projet de renouvellement urbain inscrit dans la démarche nationale "EcoQuartier" qui vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement.

En 2014, nous avons obtenu le "Label EcoQuartier - étape 2" du ministère du logement.

> **117 logements en accession ou en location :**

- 55 logements en accession pour Aubarne, dont des logements intermédiaires à prix maîtrisés.
- 62 logements pour l'OPAC de l'Oise, dont des logements en accession sociale à la propriété.

> **Une crèche de 40 berceaux**

> **Un parking public de 150 places**, ainsi que des activités commerciales, de services et de bureaux en rez-de-chaussée des constructions. La livraison est prévue début 2020.

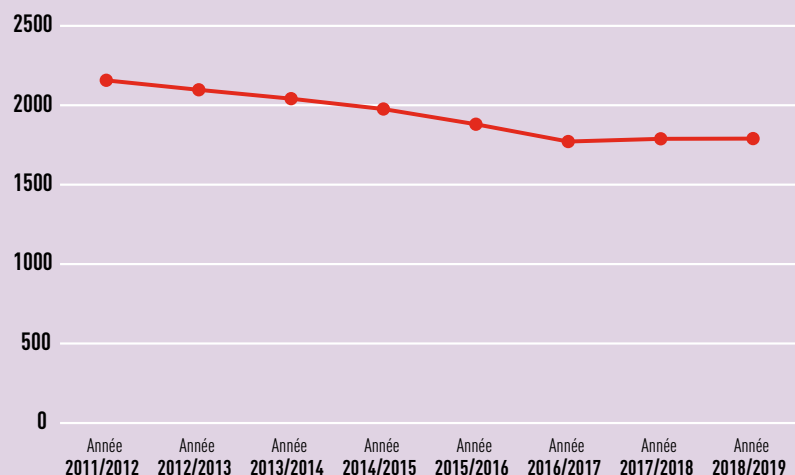
Soutien aux projets de renouvellement urbain

Programmes de la résidence de la porte Saint Rieul de 28 logements (dont 4 intermédiaires à coût maîtrisé), de l'Ilot Foch (47 logements dont 16 en Prêt Locatif Social).

Grâce au Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en juin 2013, la politique de la construction de logements a été relancée. Les résultats statistiques en ce sens sont nets (données Sitaldel : nombre total de logements autorisés par année) : 18 logements en 2014, 68 logements en 2015, 179 logements en 2016, 123 logements en 2017, 83 logements en 2018.

La politique volontariste de la municipalité a non seulement permis d'enrayer la baisse démographique, mais aussi son corollaire, la baisse des effectifs scolaires : les effectifs sont stabilisés et il n'y pas eu de suppression de poste depuis la rentrée scolaire 2017. Ainsi, par exemple, les effectifs ont augmenté dans les écoles de Beauval et de l'Argillère (+ 30 enfants).

EVOLUTION DE L'EFFECTIF TOTAL DES ÉLÈVES DU PREMIER DEGRÉ



Requalification de la Zone d'Activités économiques Senlis Sud Oise

Après le déploiement d'une nouvelle signalétique sur la ZAE, une seconde phase de redynamisation de la zone a concerné l'élargissement du pont de l'avenue Etienne Audibert (création de deux voies et mise en place d'une circulation piétonne) et la réfection de l'avenue Eugène Gazeau avec la CCSSO.



Focus sur le pôle petite enfance

Le pôle petite enfance est un équipement public de 580 m² qui accueillera à la fois :
> **Un multi-accueil** (garde d'enfants en accueil permanent ou occasionnel) de 40 berceaux : début 2020, les 40 berceaux permettront d'accueillir 10 petits (enfants de 0 à 1 an), 15 moyens (enfants de 1 à 2 ans) et 15 grands (enfants de 2 à 3 ans). Une salle de jeux d'eau, un atrium de motricité et une salle de développement sensoriel participeront à l'éveil des enfants accueillis.

Le bâtiment, réalisé par l'OPAC de l'Oise, est construit totalement en bois : il permet une bonne performance énergétique (réduisant ainsi les consommations d'énergie), assure une meilleure qualité de l'air intérieur et permet de mener un chantier plus rapide et plus propre. L'équipement sera labellisé "HQE" (Haute Qualité Environnementale).

> **Des locaux administratifs**, accompagnés d'une salle d'activités dédiée aux services de la petite enfance et de la crèche familiale. Le bâtiment sera complété d'une cour d'environ 220 m² avec un préau et une structure de jeu.

> **6 places "dépose-minutes" dédiées**, dont une pour les Personnes à Mobilité Réduite seront créées au pied du bâtiment, afin de faciliter l'accès des familles à l'équipement ; un local poussettes est également prévu pour les parents désireux de déposer leurs enfants à pieds ou en TUS, et des arceaux vélos viendront compléter le dispositif.



Focus sur la réhabilitation de l'ancien immeuble d'instituteurs avenue de Beauval

La cession de cet immeuble appartenant à la Ville a permis au bailleur social, Picardie Habitat, d'engager des travaux de réhabilitation pour un montant de 2,8 millions d'euros.

Défi
numéro 4

Développer
l'attractivité de Senlis

Le tourisme, facteur de rayonnement

> La Ville de Senlis distinguée par l'obtention du label PAH

En juillet 2015, les communes de Senlis, Mont-l'Évêque, Fontaine-Chalais et Ermenonville, réunies au sein du "Pays d'Art et d'Histoire de Senlis à Ermenonville", ont obtenu le label "Pays d'Art et d'Histoire" délivré par le ministère de la culture.

> **Parcours d'interprétation du patrimoine** avec la pose de clous en bronze gravés du monogramme d'Hugues Capet couplés à un ensemble de 7 panneaux muraux, 5 totems et 7 pupitres disposés dans les quartiers et lieux emblématiques de la ville, qui permettent de comprendre l'histoire d'un lieu, d'un monument, d'un quartier.

> **Création de "Senlis en poche"** : application mobile avec un flash code permettant d'identifier et localiser tous les commerces senlisiens, par familles de produits.



La fibre optique "partout pour tous"

Le déploiement de la fibre optique a débuté en 2016, et désormais la grande majorité des Senlisiens a accès au Très Haut Débit. Dans le centre-ville, la Ville travaille avec les représentants de l'État sur les contraintes propres au secteur sauvegardé afin d'avoir une ville entièrement connectée.

En outre, la Ville a installé un réseau Wifi public, accessible à la mairie, au quartier Ordener, à la bibliothèque et dans les écoles élémentaires.

Défi
numéro 5

Se mobiliser
pour notre cœur de ville

Tout doit être fait pour que Senlis conserve un tissu de commerces actifs et un cœur de ville dynamique.

Pour un centre-ville vitalisé et requalifié : "Action Cœur de ville"

Senlis fait partie des 222 territoires en France et des 22 villes moyennes des Hauts de France retenus par le ministère de la Cohésion des territoires qui vont bénéficier du programme "Action cœur de ville", qui doit contribuer à favoriser la vie commerciale et artisanale de proximité, à consolider l'attractivité du centre-ville historique pour les habitants par la rénovation du bâti ancien, des propriétés privées et les aides aux copropriétés dégradées (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et à compléter l'offre de logements dans les segments ciblés d'habitat moins pourvus à ce jour : les jeunes actifs, les stagiaires, les seniors.

Courant 2019, l'implantation d'une signalétique d'information locale (SIL) est aussi prévue sur le territoire communal en partenariat avec le Parc Naturel Régional, afin d'améliorer l'attractivité et le fléchage des principaux pôles, commerces et équipements de la ville.

Action
Cœur
de Ville



Mesures en faveur du commerce de proximité

La Ville a mis en place des dispositifs pour lutter contre la vacance commerciale, même si elle est modérée (5%) et bien en deçà des villes de même strate (de 12 à 14 %) :

> **Périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat** en vigueur depuis octobre 2016 afin d'avoir une meilleure connaissance des mouvements de commerçants et de permettre à la Ville d'agir, par voie de préemption des baux, en dernier recours si nécessaire, en faveur de la diversité du commerce dans le centre-ville, les pôles commerciaux des quartiers de Bon Secours, Brichebay, Val d'Aunette / La Gâtelière.

> **Taxe sur les friches commerciales** instaurée en juin 2017 concernant les biens commerciaux inexploités, non affectés à une activité depuis 2 ans avec pour objectif de diminuer le niveau des loyers et de remettre sur le marché certaines cellules commerciales inoccupées.

> **Aide auprès des commerçants** pour la constitution des dossiers AD'AP (Agendas d'Accessibilité Programmée).

Développement des animations pour améliorer l'attractivité commerciale

Nombreuses initiatives en lien avec les commerçants : braderies, animations fête des mères et fête des pères, nuit de la déco, festival de théâtre et de danse, marché de Noël..., sans oublier la réflexion et l'aménagement de la Rue Rougemaille (une convention a été signée entre la Ville et les commerçants afin d'instituer entre fin juin et début septembre la piétonisation complète de la rue entre 19h et minuit).



Senlis agréable à vivre

Année après année, de nombreux travaux sont menés, de nouveaux équipements sont installés, pour que Senlis soit toujours plus une ville agréable à vivre pour ses habitants.

Défi numéro 6

Préserver la tranquillité et la sécurité publiques

La Police Municipale est le seul service municipal à voir ses crédits augmenter et l'équipement des agents a été amélioré (moyens de coercition, casques de maintien de l'ordre...).

Vidéo-protection renforcée

36 caméras de nouvelle génération, dont les images sont visionnées en temps réel, sont désormais réparties sur l'ensemble de la commune et reliées à un serveur d'enregistrement 24h/24. Ce vaste programme de vidéo-protection a permis le remplacement des caméras existantes obsolètes. De nouveaux sites ont également été équipés : Quartier de Bon Secours, Gare, Rond-point du Chalet, Square Vernet, Bastion de la Porte de Meaux, Boulevard Pasteur, Faubourg Saint-Martin, avenue de Chantilly, rond-point de Montale, route d'Aumont... Le déploiement se poursuit, notamment aux entrées et sorties de ville ainsi que sur les grands axes.



Sécurité routière accrue et lutte contre la délinquance amplifiée

> **Sur-éclairage des passages piétons dangereux** : boulevard Pasteur, cours Thoré Montmorency au niveau des écoles, cours Boutteville, boulevard du Montauban, rue de la République, rue de l'Argillère, rue de la Chapelle...

> **Sonorisation des carrefours de feux tricolores** place de l'Obélisque et du carrefour de l'avenue Foch et de l'avenue Joffre dans le cadre de la sécurisation de la circulation des personnes malvoyantes.

> **Réaménagement de la circulation piétonnière** : réalisation de deux passerelles en régie (rue du Moulin Saint-Rieul, rue du Moulin de Gué de Pont) permettant une circulation piétonnière sécurisée, réaménagement de la circulation piétonnière devant l'école maternelle Orion, sécurisation du passage piétons avenue Foch et mise en place d'une zone bleue afin de permettre une meilleure rotation des véhicules, circulation alternée rue du Moulin Saint Rieul...

> **Installation de radars pédagogiques** à chaque entrée de ville.

> **Sensibilisation à la citoyenneté, au respect, contre la violence et les incivilités** : sécurisation des abords des écoles, signature en 2015 d'une convention de coordination entre le maire de Senlis et le préfet de l'Oise qui renforce la collaboration entre la gendarmerie nationale et la police municipale. À ce titre, de nombreuses missions sont effectuées en commun dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), notamment contre les conduites addictives de consommation d'alcool et de stupéfiants, par exemple l'opération "Carton jaune" contre la délinquance routière.

> **Mise en place du dispositif "Voisins vigilants"**, ou encore de l'opération "Tranquillité vacances".

Défi numéro 7

Entretenir et embellir le cadre de vie des Senlisiens

Un patrimoine exceptionnel mis en valeur

> Rénovation de l'ancienne église Saint-Pierre

Édifice majeur de Senlis entièrement rénové, sa mise en valeur architecturale s'accompagne désormais d'un parvis traité en pavés, d'une pelouse et d'un parking paysager. Un cheminement piétonnier harmonieux autour de l'édifice permet de dégager et de formaliser davantage de places de stationnement.

> **Poursuite des chantiers prioritaires de la cathédrale** dont la restauration des grandes orgues.

> Dévégétalisation et consolidation des Remparts Bellevue et de l'Escalade

> Réaménagement des deux cimetières de Senlis

Création d'un jardin du souvenir et d'une nouvelle zone de concessions dans le nouveau cimetière, travaux de réfection des accès les plus fréquentés (îlot central) dans les deux cimetières.



Focus sur le recours à de nouveaux types de financement

Le mécénat et les partenariats contribuent à réduire le coût des travaux et à maintenir un service public local de qualité. La volonté de Senlis est double : attirer des investissements et des nouveaux partenaires et entreprises innovantes afin de créer les emplois de demain et de renforcer l'accueil et l'attractivité touristique par la mise en valeur de ses joyaux patrimoniaux.

Une partie des fonds provenant du mécénat sera attribuée à la remise en état de l'orgue de la cathédrale à laquelle contribue généreusement l'association des Amis des Orgues, ainsi que le Fonds de dotation pour le patrimoine de Senlis, créé le 16 avril 2015 sous l'impulsion de la municipalité.

En outre, des chantiers d'insertion travaillent sur le site de la voie verte. Des travaux d'aménagement paysager sont menés avec les services des espaces verts de la Ville, et également des travaux sur la restauration des remparts (rempart de Bellevue au niveau du club de tennis jusqu'au bastion de Meaux).



Des espaces verts de qualité

> **Obtention des 3 fleurs** Pour sa 1^{ère} participation au concours régional des villes et villages fleuris, la Ville a obtenu cette reconnaissance.

> **Mise en œuvre d'une politique de préservation de l'environnement à travers une gestion raisonnée des espaces verts**, que ce soit grâce à la mise en place d'un plan de gestion du patrimoine arboré ou grâce à la gestion différenciée, à la conversion au zéro-phyto opérée avec succès depuis 2014. 2017 a vu l'aboutissement des études du plan de gestion du patrimoine arboricole qui marque une nouvelle étape dans la prise en compte du patrimoine à la fois naturel, paysager et historique.

> **Création d'une voie verte intercommunale** dont les travaux commencés en 2011 et ont été achevés en 2016.

> **Réalisation du Sentier des Faubourgs** long de 11 kilomètres traversant tous les quartiers de la ville avec signalétique et panneaux explicatifs.

> **Aménagement de l'entrée de ville avenue de Creil** : aménagement d'une voie douce et replantation de l'alignement d'érables, afin de créer des promenades piétonnes et cyclables et de contribuer à l'embellissement de l'entrée de la ville et du quartier.

> **Ouverture de 40 nouveaux jardins familiaux** au Clos de la santé grâce à la collaboration entre l'association des Jardins familiaux et la Ville. Le partenariat constructif avec la ville repose sur une charte « jardinage et environnement » composée de plusieurs projets au déploiement progressif : jardins partagés à Brichebay, avec le concours de l'école élémentaire du quartier, nouvelles cabanes, récupération d'eau, compost, poulailler, ruches...

> **Création de nouveaux espaces verts** : nouveau jardin du Bastion de la porte de Meaux (aménagement des espaces verts, des bosquets, des haies et du jardin d'agrément, et réhabilitation, à l'identique du plan de 1836 ; au sud de la ville, réaménagement du mail Saint Martin, aménagements récents à Villevert...

Focus sur des espaces verts de plus en plus étendus et travaillés

- 100 ha d'espaces verts, dont 10 ha d'un seul tenant avec le Parc écologique
- 9 500 m² de massifs en vivaces, contre 1500 m² en 2013
- Plus de 5 500 arbres
- 1 100 m² de massifs fleuris et rosiers
- 7 000 m² de massifs plantés en vivaces et graminées créés depuis 2012
- 20 ha de gestion raisonnée et extensive (Parc écologique, Mail Saint Martin, Marais de Villevert, Parcours de santé...)



Défi
numéro 8

Améliorer les aménagements quotidiens
et les grandes infrastructures



Création du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM)

Tout à côté de l'EcoQuartier, il permettra de réorganiser la gare routière en prenant en compte toutes les formes de mobilité (piétons, vélos, bus, co-voiturage...) et d'améliorer les services rendus aux voyageurs. Il valorisera ce secteur de la ville et créera une continuité entre le centre-ville historique et l'EcoQuartier en devenir. Le lancement des travaux aura lieu à l'été 2019, pour une fin de l'opération prévue au 2^{ème} semestre 2020.

Un million d'euros pour la voirie

> **Réfection totale des rues** du Faubourg Saint Martin et de la République (reprise des trottoirs, enfouissement des réseaux, rénovation de la chaussée, amélioration du stationnement, adaptation des passages piétons et arrêts de bus aux personnes à mobilités réduites), de la rue des Jardiniers (chaussée, trottoirs et éclairage public), de la rue Rougemaille (travaux de rénovation des réseaux d'assainissement, eau potable et pavage) et de la rue du Châtel.

> **Travaux constants pour l'eau et l'assainissement** : rue des Cordeliers, rue de Meaux, rue Bellon, station de filtration de forage de Bon Secours... Senlis bénéficie d'un tarif de l'eau parmi les moins chers de l'Oise.

> **Programme de rénovation de l'éclairage public** : suppression des boules remplacées par des lanternes basse consommation afin de faire des économies d'énergie.

> **Amélioration des conditions d'une cohabitation respectueuse entre tous les utilisateurs du domaine public** grâce à la mise en place de zones de rencontre et de zones 30, de voies cyclables, de la piétonisation intégrale des marchés hebdomadaires pour le confort et la sécurité des Senlisiens.

> **Achat de nombreux mobiliers urbains** : ajout de bancs et d'éclairages dans les espaces publics, achat d'abris bus pour la rue de la Chapelle, l'avenue Claude Debussy, la rue de la République...).

> **Installation de panneaux d'entrée de ville**

> **Efforts accrus de la Ville pour l'accessibilité** dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (AD'AP).



Focus sur les travaux de voirie réalisés dans tous les quartiers de Senlis

- Aménagement de la rue du moulin saint-Rieul,
- Réfection de la 2^{ème} partie de l'avenue du Poteau,
- Réfection des trottoirs de la rue du Moulin du Roi,
- Agrandissement et aménagement d'un parking rue de la Longue Marnière intégrant la sécurisation des circulations piétonnes,
- Chaussée Pontpoint, reprise d'affaissement et du mur de soutènement rue Fontaine des arènes,
- Sécurisation du carrefour avenue Foch,
- Réfection de la voirie rue Saint Lazare, Place du Valois, rue du Clos de la Châtelaine, cours Thoré Montmorency et cours Bouteville, boulevard du Montauban,
- Réfection de l'éclairage public dans le quartier de la Bigüe, du Four à Chaux et dans la ZAE,
- Mise en accessibilité de la rue du Quemiset et du chemin du Roy,
- Création d'un chemin dans le Parc des Sports,
- Aménagement de voirie square Haras...

Défi 9
numéro 9

Senlis attentive à tous

En période de crise où la demande sociale s'accroît, la Ville, collectivité locale de proximité, se doit de répondre présente.

Une ville n'est véritablement humaine que si elle porte attention à tous : familles, seniors, jeunes, personnes en situation de souffrance. Depuis 6 ans, c'est une priorité de l'action municipale et cela doit le demeurer.



Des transports publics gratuits pour tous

> **Amélioration du transport urbain senlisien et redéploiement de son réseau** : remplacement du transport sur réservation par une ligne régulière, la ligne 5 (qui bénéficie au quartier des Fours à Chaux, Saint Lazare, Jardiniers), amélioration de la desserte du quartier de Brichebay (par le renforcement de la ligne 1), ouverture d'une liaison directe entre le Val d'Aunette et le collège Fontaine des Prés, amélioration du auvent existant côté gare pour les personnes attendant le TUS...

> **Satisfaction massive des usagers** (enquêtes auprès des usagers réalisées en 2015) : concernant la gratuité, la fréquence de passage des bus, le schéma de desserte adapté (48 points d'arrêt). Le TUS renforce le lien social par la desserte des quartiers résidentiels permettant aux personnes âgées, aux scolaires et à ceux qui ne possèdent pas de véhicule de se déplacer.

La proximité de la municipalité avec les Senlisiens

> **Organisation de réunions publiques d'information et de concertation** (sur les travaux, les projets immobiliers, Cœur de Ville...).

> **Déambulations dans tous les quartiers de Senlis** avec les associations de quartier, les élus et les services municipaux, suivies de réunions publiques afin de faire le point sur l'état d'avancement des demandes des habitants, et mise en ligne sur le site internet de la Ville des compte-rendus.

Aux côtés des seniors

> **Livraison des travaux de la résidence autonomie Thomas Couture** avec d'importants travaux d'adaptation pour les personnes à mobilité réduite, le réaménagement intérieur des espaces à vivre et espaces collectifs du rez-de-chaussée ; de rénovation dans les appartements de la résidence (cuisines et salles de douche mises aux normes d'accessibilité). En 2019, trois nouveaux appartements ont été programmés.

Dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) contracté en 2017 avec le conseil départemental, différents ateliers viennent animer la résidence : thés dansants et goûters, ateliers mémoire, gym douce, sophrologie, cuisine, chorale, jardinage, peinture, théâtre...

> **Premier salon de l'autonomie** en 2019 où différents professionnels et associations présentent leurs actions en faveur du maintien à domicile.

> **Développement du circuit minibus 9 places** offert par le Rotary Club de Senlis à destination des deux Résidences pour Personnes Agées (Thomas Couture et Brichebay). Depuis le 1^{er} janvier 2016, les résidents peuvent se rendre trois fois par semaine au restaurant de la Corne de Cerf. Ce restaurant accueille les seniors les mardis, jeudis et vendredis à partir de 12h, pour partager un moment convivial et lier connaissance avec d'autres Senlisiens.

> **Nombreuses activités organisées par la municipalité** : **colis des aînés** à l'occasion des fêtes de fin d'année, repas des aînés, thés dansants mensuels, sorties estivales mises en œuvre par le CCAS, partenariat avec le cinéma de Senlis permettant d'offrir un tarif préférentiel à partir de 65 ans, subvention à l'association du Bel'Age...

> **Futurs logements de l'EcoQuartier** labellisés Habitat Seniors Services, dédiés aux personnes âgées.



Actions pour la jeunesse

> **Animations initiées par la Ville** : Lézards d'été, festival du jeu vidéo...

> **Programme important de travaux dans les écoles** :

- Changement des sols, peintures, sanitaires, installations phoniques, installation d'un faux-plafond au restaurant scolaire Brichebay.
- Création de jardins pédagogiques à l'école Argilière.
- Rénovation de deux classes dans le groupe scolaire Séraphine Louis.
- Démolition du local Pédagomania au sein du groupe scolaire Beauval.
- Mise aux normes des sanitaires du centre de loisirs de l'Argilière.
- Déploiement des tablettes dans les écoles maternelles...

> **Nouveaux équipements renforçant la sécurité aux abords des établissements scolaires** : visiophone avec un système d'ouverture à distance, mise en place de serrures électroniques intelligentes...

> **Regroupements scolaires du quartier de Bon Secours** suite à la reconfiguration de la carte scolaire : Cette décision, en permettant une optimisation des charges d'entretien et d'équipement, a eu un impact financier significatif, et permis aussi de créer le nouveau centre de loisirs de l'Argilière inauguré en 2015. La municipalité a décidé de transformer cette ancienne école en un lieu dédié qui permet l'accueil de tous les enfants, durant le temps périscolaire, le mercredi et pendant toutes les vacances scolaires.

Avant ce regroupement, les enfants étaient accueillis sur 4 sites différents (Brichebay, Anne de Kiev, Argilière et Beauval). Désormais, tous les enfants bénéficient d'un accueil dans un espace spécifiquement adapté.

> **Création de la classe scientifique à l'école élémentaire Anne de Kiev** : ouverture d'un nouveau poste d'enseignant dédié à une classe scientifique, à temps plein. Installée à l'école élémentaire Anne de Kiev, cette classe-ressource est ouverte à tous les élèves des écoles primaires et des collèges de Senlis.

Elle permet de mobiliser les partenaires locaux : Ceebios, LaBio (FabLab d'Ordener), Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)... de faciliter l'acquisition des connaissances et des compétences et de favoriser l'expérimentation par les élèves.

> **Dossier unique de "protocole d'accueil individualisé"** pour mieux préparer la rentrée d'un enfant qui présente des intolérances alimentaires afin de simplifier la vie des parents et de sécuriser le dossier de l'enfant.

> **Création d'une classe ULIS à l'Argilière** : en plus de la classe ULIS classique déjà existante à l'école Anne de Kiev, Senlis a accueilli en 2017 une nouvelle classe ULIS TED (spécifique aux Troubles Envahissants du Développement).

Celle-ci traduit également la poursuite de la politique sociale de la Ville et sa volonté de faciliter l'intégration et l'accueil d'enfants porteurs de handicap. Cette nouvelle classe concerne le cycle primaire (6-11 ans) et sa capacité d'accueil de 8 enfants est atteinte.

> **Mise en place d'agrès sportifs de plein air à Bon Secours** en partenariat avec le Rotary de Senlis.



Quelques chiffres

- 200 enfants accueillis le mercredi
- 300 enfants accueillis en périscolaire
- 1 500 enfants accueillis les mercredis et durant les vacances

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES





Focus sur une politique culturelle dynamique et accessible à tous

La très grande majorité des événements organisés par la ville tout au long de l'année, sont gratuits :

Lézards d'été, expositions "Senlis un artiste", Senlis en fête, le marché de Noël et les animations dont les manèges gratuits...

Ceux donnant lieu à des prestations plus coûteuses pour la ville proposent systématiquement un tarif réduit sur justificatif : "Senlis fait son théâtre", "Senlis mène la danse"...

La Médiathèque propose toute l'année des animations gratuites (avec parfois inscription préalable), ainsi que la consultation numérique ou imprimée sur place.

Depuis l'été 2018, inscrit ou non à la médiathèque, vous pouvez emprunter gratuitement pour un usage sur place des tablettes, liseuses (vides ou pré-chargées d'ebooks issus du domaine public), casques audio, ordinateurs portables et antivols pour votre ordinateur personnel.

Depuis septembre 2018, des ateliers gratuits d'initiation à l'informatique pour débutants sont proposés.

Les musées sont gratuits pour les Senlisiens et l'accès aux collections permanentes est aussi gratuit pour tous les visiteurs le premier dimanche de chaque mois.

Favoriser l'accès à la culture

> **Renouvellement des grands rendez-vous culturels annuels** qui rythment nos saisons : Festival "Senlis fait son théâtre", Festival "Senlis mène la Danse", "Senlis en fête" avec le village de Noël, forum des associations, concerts du Big-band de Jazz, accueil des nouveaux arrivants (avec l'association AVF), soirée sous les étoiles (nocturne des commerçants), journée Daddy cool, Festival du film de Senlis, Saint Rieul, Senlis un artiste, Foire médiévale tous les deux ans...

Sans oublier le Salon du jardin (organisé par la Confrérie saint Fiacre avec l'appui de la Ville), le Salon des Arts, le salon des Antiquités, la Nuit des musées, la Fête de la science, la Fête de la musique, les Journées européennes du patrimoine...



> **Un conservatoire reconnu pour l'excellence de son enseignement** : passage de 380 élèves en 2016 à 500 en 2019 avec une augmentation du volume d'heures enseignées et des disciplines.

> **Travaux de réfection de la bibliothèque** réalisés en 2015.

Grâce à la réinformatisation, elle est en cours de modernisation avec notamment changement du site internet et du portail interface avec les usagers...

Encourager la pratique sportive

3 200 Senlisiens licenciés dans un club sportif

40 associations sportives

40 grandes manifestations

+ de 100 stages sportifs

+ de 250 compétitions et matches

5 800 adhérents dont 3000 Senlisiens

2 900 adhérents de moins de 18 ans.

> **Construction d'un terrain de football synthétique** : il permettra une utilisation intensive par tous les temps et bénéficiera des dernières avancées technologiques en matière de revêtement, offrant ainsi un confort de jeu identique au gazon. Cela engendrera des économies de frais d'entretien.

> **Réalisation des tribunes-vestiaires du nouveau stade de rugby** : tribunes de 204 places ainsi que 4 vestiaires, une infirmerie, un local technique et un club house.

La ville de Senlis a également procédé à des aménagements complémentaires de création de tranchées drainantes aux abords du terrain.

> **Création de l'École municipale de natation** : cours d'apprentissage pour les 6-12 ans.

L'enjeu est d'offrir à chaque enfant les compétences minimales pour assurer sa sécurité dans l'eau.

La Ville de Senlis a décidé de s'investir pleinement dans les politiques nationales de prévention de la noyade et de démocratiser l'accès au savoir de base sécuritaire en milieu aquatique.

• En mars 2015, en partenariat avec les associations, première édition de "Senlis se jette à l'eau" qui a permis aux Senlisiens de (re)découvrir les activités aquatiques de façon ludique.

> **Création de l'École municipale des sports (EMS)** dont les objectifs sont suivants : familiarisation à la pratique sportive, développement des capacités et aptitudes motrices pour les plus petits, découverte, initiation et approfondissement d'une activité physique et sportive pour les plus grands.

> **Piscine intercommunale** : après de multiples interventions de la Ville auprès de la CCSSO, la mobilisation des habitants et des établissements scolaires, le choix de l'emplacement de cet équipement sera celui du complexe Yves Carlier à Senlis.

Améliorer la qualité des services rendus aux Senlisiens

> **Obtention du label Marianne** en 2018 consacrant l'action de la Ville pour :

- l'amélioration des services d'accueil, d'orientation et d'information du public,
- la réduction des délais de traitement des demandes,
- la professionnalisation des agents et la valorisation de leurs compétences,
- l'évaluation de la satisfaction des usagers.

Et aussi : nouvelles fonctionnalités dans les démarches administratives en ligne :

inscriptions sur les listes électorales / Déclarations à l'Etat civil. Plus de 56 000 actes d'Etat civil ont fait l'objet d'une numérisation pour faciliter les démarches administratives des usagers.



> **"Portail famille"** depuis septembre 2014, cet outil de gestion moderne, performant et facile d'utilisation permet de dématérialiser les démarches administratives.



Se battre contre le retrait du service public.

Senlis comme de trop nombreuses villes moyennes est confrontée aux délocalisations ou aux transferts de service public. La détermination de la municipalité est totale pour s'y opposer.

Défense de l'hôpital de Senlis

L'équipe municipale continue à œuvrer avec détermination auprès des autorités sanitaires et des pouvoirs publics en faveur du maintien des services de proximité et de la qualité des soins sur le site de Senlis. Au cours des dernières années, la municipalité a mené de nombreuses démarches pour défendre l'hôpital : manifestations, actions juridiques, négociations avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), rencontres avec les ministres de la santé...

La municipalité se félicite du regroupement de la maternité du GHPSO sur le site de Senlis, c'est-à-dire des accouchements et de l'hospitalisation qui s'ensuit, mais reste vigilante quant au devenir des urgences et à la possibilité de réouverture du service de soins continus.



Maintien du Tribunal de Grande Instance de Senlis

Les élus municipaux se sont mobilisés aux côtés des professionnels de justice, afin d'éviter un déclassement du tribunal de Senlis, ce que risquait de provoquer la réforme de la carte judiciaire. Le maire avait rencontré le Ministre de la Justice, qui s'était par la suite rendu à Senlis afin d'évoquer l'avenir du TGI de Senlis, si capital pour les justiciables du Sud de l'Oise. Cette mobilisation collective de la communauté judiciaire et des élus est exemplaire et contribue à ce que le Tribunal de Grande Instance de Senlis conforte sa position, en conservant son caractère de tribunal de pleine compétence.



Maintien du Centre d'Information et d'Orientation à Senlis

L'équipe municipale s'est battue pour éviter la délocalisation du centre d'information et d'orientation (CIO). Depuis septembre 2016, le CIO a déménagé à l'ancienne gare, au rez-de-chaussée du bâtiment qui accueille déjà la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes (MLEJ). Soucieuse de maintenir ce service public à Senlis, la municipalité s'est fortement mobilisée et a trouvé des solutions pour accueillir dans un espace unique les deux entités à destination des jeunes.



2014-2020 Six années d'actions au service des Senlisiens



Réfection totale de la rue du Faubourg St Martin et de la rue de la République

Requalification des entrées de ville

Programme de réhabilitation des établissements scolaires

36 caméras de vidéoprotection

Déploiement de la fibre optique

VILLEVERT

- Aménagement d'un espace public rue du Moulin St-Rieul
- Réfection de l'avenue du Poteau
- Création de 40 Jardins familiaux Clos de la Santé

VAL D'AUNETTE GATELIÈRE

- Aménagement de l'avenue de Creil
- Création d'un terrain synthétique
- Ouverture de la classe de sciences à l'école Anne de Kiev

CENTRE-VILLE

- Réfection de St-Pierre
- Création d'un jardin public Porte de Meaux
- Modernisation de la bibliothèque
- Mise en œuvre du programme "Action Cœur de Ville"
- Dévégétalisation et consolidation des remparts Bellevue et de l'Escalade

BRICHEBAY

- Réalisation de terrains, vestiaires et tribunes au stade de rugby
- Jardins partagés
- Réfection de l'avenue Paul Rougé
- Sécurisation des abords du Conservatoire

BON SECOURS

- Aménagement Place du Valois
- Aire sportive (agrés)
- Ouverture et rénovation du Centre de Loisirs de l'Argilière
- Regroupement scolaire des écoles maternelle et élémentaire Beauval et Argilière

QUARTIER DE LA GARE

- EcoQuartier
- Pôle Petite Enfance
- Création du Pôle d'Echange Multimodal

FOURS À CHAUX BIGUE VILLEMÉTRIE

- Réfection de la rue des Jardiniers
- Développement du quartier Ordener
- Modernisation de l'éclairage public

PARC D'ACTIVITÉS DES PORTES DE SENLIS

- Grande plateforme logistique
- Hôtel 4 étoiles

ZONE D'ACTIVITÉS SENLIS SUD OISE

- Nouvelle signalétique
- Elargissement du pont de l'avenue Etienne Audibert et réfection de l'avenue Eugène Gazeau avec la CCSSO

Réaménagement des cimetières

Obtention des 3 fleurs Villes et Villages

Réalisation du sentier des faubourgs

Programme de travaux dans les écoles (sécurisation)

Labels obtenus par la ville de Senlis



Essai
gratuit
pendant
30 Jours*

Avec Benoit audition
c'est facile

**BILAN
AUDITIF
GRATUIT***

SENLIS
106 rue de la république
03 44 60 94 18

*Le port d'aides auditives est soumis à prescription médicale préalable, test non médical.

Senior Compagnie

Plus qu'une aide, une compagnie

Votre référent unique pour une approche humaine de l'aide et du soin à domicile.

- ✓ Des services combinés et coordonnés assurant le lien Ville - Hôpital, afin de maintenir la continuité du parcours de soin des personnes fragiles.
- ✓ Dans le cadre du plan canicule, les équipes Senior Compagnie et SynergieMed assurent la prévention du risque de déshydratation auprès de la personne âgée dépendante.



6, avenue de Creil - 60300 Senlis

03 44 277 144

leDRIVE Intermarché HYPER

Centre commercial VILLEVERT-SENLIS

NOUVEAU
LIVRAISON À DOMICILE

- 1 Passez votre commande sur le Drive Intermarché
- 2 Sélectionnez la livraison à domicile
- 3 Vos courses sont livrées gratuitement à votre domicile



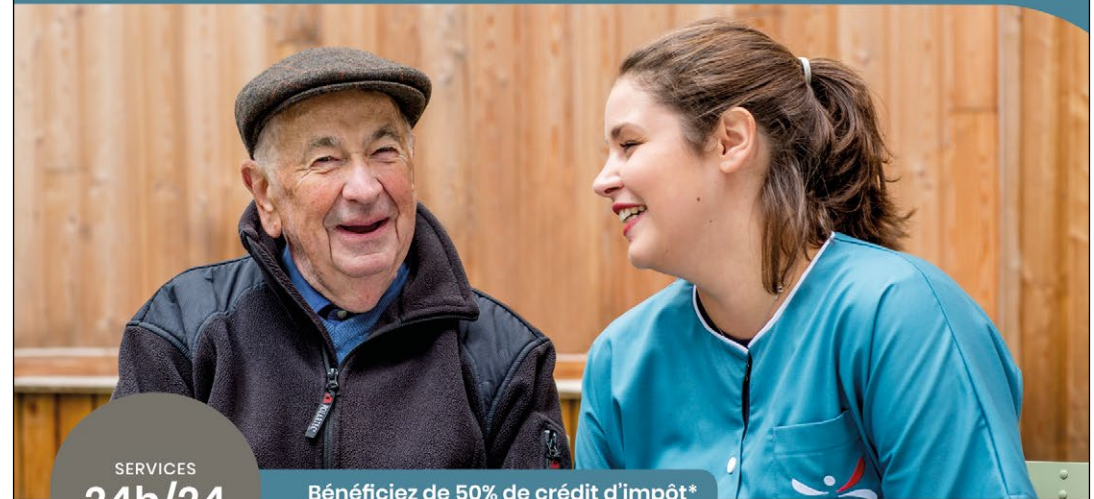
Tél. : 03 44 53 60 37

Votre magasin est ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h30.

l'aide à domicile
ADHAP

BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?

ADHAP organise tout dans les 48h !



SERVICES
24h/24

Bénéficiez de 50% de crédit d'impôt*

*(selon art. 199 sexdecies du CGI)



Accompagnement



Travaux ménagers



Aide à l'hygiène



Accompagnement maladies neurodégénératives



Aide à la mobilisation



Aide aux repas



Assistance administrative



Accompagnement véhiculé

Autorisé par le Conseil Départemental, ADHAP intervient dans le cadre des prises en charge : APA, AAH et PCH. Notre centre est conventionné par les CARSAT, MSA, RSI, CPAM, AGIRC-ARRCO (Sortir +), mutuelles, assurances...

149 rue de Paris - 60200 COMPIEGNE

03 44 36 72 96

adhap60a@adhapservices.eu

Plus d'informations sur www.adhapservices.fr



Agence de Senlis

Des équipes à votre écoute pour vous accompagner dans tous vos projets : infrastructures de transport, aménagements urbains et d'aires de loisirs, assainissement, plateformes industrielles et commerciales, travaux pour particuliers...

Agence de Senlis
13 rue Gaston de Parseval
62300 SENLIS
Tél. : 03 44 53 90 90
senlis@colas-ne.com
www.colas-france.fr

COLAS

NORD-EST

Le plan canicule est en cours

Les Senlisiens âgés ou handicapés peuvent bénéficier, en période de canicule et en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, d'un contact périodique avec le service Seniors de la Ville, destiné à apporter conseil et assistance. Le plan canicule est déclenché par le Ministère de la Santé et l'agence de santé publique, chaque année du 1er juin au 15 septembre.

Modalités d'inscription sur le registre

Ce dispositif est réservé aux personnes isolées, résidant à leur domicile et correspondant à l'une des situations suivantes : • être âgé de 65 ans et plus / • être âgé de plus de 60 ans et être reconnu inapte au travail / • être adulte handicapé

Si vous-même ou l'une des personnes de votre entourage êtes concerné(e) et si vous désirez procéder à une inscription, vous pouvez contacter le service Seniors au 03 44 32 00 72.

(Conformément à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles la personne dispose d'un droit d'accès et de rectification des données la concernant)



Un numéro vert - le 0 800 06 66 66 - est activé par le ministère de la Santé chaque été.

Rappel à noter

- Si vous n'êtes pas encore connu(e) du service Seniors, contactez-le (avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois) afin que vos coordonnées soient enregistrées. Vous recevrez ainsi les courriers d'information des manifestations destinées aux Seniors.
- Les personnes qui étaient déjà inscrites les années précédentes doivent impérativement renouveler leur inscription pour mettre à jour leur dossier.

Direction de l'Action Sociale - Service Seniors - Hôtel de Ville - Place Henri IV - 60300 SENLIS - 03 44 32 00 72



EcoQuartier - Pôle petite enfance : prenez déjà contact !

Le chantier avance ! À l'occasion de l'ouverture prévue début 2020 du nouveau « multi-accueil » de 40 places, situé dans l'Ecoquartier, une commission d'attribution des places aura lieu en septembre. Si vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil pour votre/vos enfants âgés de 3 mois à 4 ans révolus, n'hésitez pas à vous faire connaître dès à présent auprès du service Petite Enfance.

Contact : Service Petite Enfance - 3 rue de la Chapelle - 03 44 53 27 39 - service.creche@ville-senlis.fr - Accueil sur rendez-vous uniquement.

Cet été à Senlis

Du 9 juillet, 1^{er} jour des vacances scolaires, au 31 août, il se passe tous les jours quelque chose à Senlis, **et pour tous les publics**. Le temps de lézarder est venu ! Mais comme tout le monde n'est pas en vacances pendant toutes

les vacances, il faut bien occuper les plus jeunes. Le programme des Lézards d'été répond à ce défi, et même au-delà. Le programme détaillé (disponible dès début juillet en ligne et en version imprimée) présente désormais la totalité des possibilités. Sport, culture, loisirs, animations enfants, manège, cours de natation, centre de loisirs, service Jeunesse. Comme toujours, la plupart des animations sont gratuites et accessibles sans inscription.

• **Jardin du Roy ouvert du 17 juillet au 11 août (sauf mardi)** : Structure gonflable, bac à sable, activités diverses...

• **Activités multisports du 19 au 30 août (lundi, mercredi, vendredi de 14h à 16h) 6 à 11 ans / GRATUIT** au gymnase Carlier. Au programme : Basket - Tir à l'arc - Badminton - Tchoukball (hand-ball) - Disc Golf Ultimate - Roller.

• **Animation piscine enfants du 9 juillet au 30 août (mardi au vendredi de 14h à 16h) 6 à 12 ans**. Au programme perfectionnement natation, waterpolo, sauvetage, et jeux (chasse aux trésors, relais tapis,...). Et peut-être des surprises ?

• **Animation piscine adulte du 9 juillet au 30 août (mardi au vendredi de 17h30 à 18h30) - à partir de 18 ans / GRATUIT** (après s'être acquitté du droit d'entrée piscine).

Au programme mardi : perfectionnement natation. Mercredi : nage avec palmes. Jeudi : apprentissage natation. Vendredi : perfectionnement natation.

• **La médiathèque** propose des lectures de contes, « Les lézards du mercredi », pour les petits (à 10h30 de 6 mois à 3 ans & à 14h30 de 4 ans à 7 ans) les mercredis 17, 24 et 31 juillet.

• **Les musées et la médiathèque** restent ouverts tout l'été à leurs horaires habituels, les musées sont même ouverts les jours fériés (14 juillet et 15 août).

• **La piscine** sera ouverte tous les jours, du mardi au dimanche, du 9 juillet au 30 août, de 10h à 12h30 & de 14h à 19h. *Mais fermée le jeudi 15 août.*

• **Le Service jeunesse** est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h du 8 juillet au 30 août,



avec un accueil incluant les activités à la carte, ainsi que des tournois sportifs et des sorties ludiques. L'inscription se fait directement au service jeunesse (4^{ter} Avenue de Creil). Accessible aux jeunes de 12 à 17 ans. Senlisiens / adhésion : 5€. Scolarisés à Senlis / tarif extérieur : 30€.

• **Les centres de loisirs** sont ouverts du 8 juillet au 30 août (Argilière) et du 8 au 26 juillet (Brichebay). Inscriptions sur place dès le 8 juillet, via le portail famille en ligne ou la fiche inscription en téléchargement sur : www.ville-senlis.fr, rubrique « Enfance ». + d'infos : 03 44 32 01 44 ou periscolaire@ville-senlis.fr.

Un après-midi porte-ouverte dans les centres aura lieu le samedi 6 juillet, de 14h à 16h pour présenter les programmes de l'été.

• **Manège pour enfants dès 2 ans** du 14 juillet au 15 août, les après-midis sur le Cours Thoré-Montmorency (au tarif spécial Lézards d'été 1€ le tour, billetterie au manège).

À noter : Un après-midi « Portes Ouvertes » est organisé dans les centres samedi 6 juillet de 14h à 16h pour présenter les programmes de l'été.

Pensez aussi aux installations de plein air, qui restent bien sûr accessibles à tout moment : city stade de quartiers, agrès de plein air à Bon-Secours, parcours de santé à Brichebay, voie verte, sentier des faubourgs (voir page 26)

Rendez-vous

Le traditionnel feu d'artifice aura lieu cette année sur le Parking du centre commercial de Villevert, le dimanche 14 juillet à 23h. Un fléchage sera mis en place.



Voyages estivaux des Seniors : il reste des places !

Vous retrouverez le détail dans le bulletin Senlis Ensemble de Mai-Juin.

•25 Juillet 2019 : visite guidée du Pavillon de Manse - au tarif de 10,50 € selon le nombre de participant

•8 Août 2019 : visite guidée de la maison et des jardins de Claude Monet - au tarif de 14 € par participant

•22 Août 2019 : visite guidée du Musée de la Grande Guerre - au tarif de 12,20 € par participant

•12 Septembre 2019 : journée découverte et dansante comprenant une visite guidée avec un souffleur de verre ou une visite guidée au sein d'une cidrerie (au choix) et un déjeuner spectacle au Cabaret Le Star Paradys (plusieurs tarifs).

Par souci d'égal accès, les personnes ayant participé à la sortie de juin, ne pourront s'inscrire à la journée de Septembre. Les sorties sont gratuites pour les détenteurs de la carte du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Senlis. Le règlement s'effectue au moment de l'inscription, par chèque (à l'ordre du Trésor public) ou en espèce (l'appoint vous sera demandé). Ne seront prises en considération que deux inscriptions maximum par personne. Aucune inscription par téléphone ou envoyées par courrier.



Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Senlis mène de nouvelles actions

Présidé par Madame le Maire, ce conseil dédié se réunit en séance plénière ou en groupes de travail thématiques (voir Senlis Ensemble Mai-juin 2019). Il rassemble tous les acteurs locaux de la sécurité au sens large, et les partenaires des établissements scolaires de la ville. La plénière de juin 2018 avait acté la création de 3 groupes de travail, qui sont maintenant opérationnels.

Dangers des réseaux sociaux



Les trois collèges de la ville partagent le constat que certaines dérives des adolescents sur les réseaux sociaux (harcèlement, moquerie, violation de la vie privée...) peuvent avoir de graves conséquences.

La ville propose désormais aux élèves de CM2 l'intervention de professionnels sur la question des dangers des réseaux sociaux et d'internet en général. Un formateur de La Ligue de l'Enseignement est ainsi intervenu courant juin dans les 4 écoles élémentaires pour dispenser une formation ludique et interactive, financée par la ville.

Réussite scolaire

Les collèges publics de la ville ont exprimé leurs difficultés à déployer le dispositif national « devoirs faits », par manque de professeurs. Celui-ci consiste à :

- mettre en place un programme d'étude encadrée, afin que les devoirs soient faits dans l'enceinte du collège.
- idéalement 1h tous les soirs (soit 4h par semaine), pour des élèves volontaires.
- pendant le temps scolaire. Mais cette activité est impossible sur la pause méridienne et se heurte aux impératifs des transports scolaires le soir après la classe. Elle est donc souvent mise en œuvre pendant les heures de permanence.

Une idée collective a émergé, de faire appel à des associations ou à des personnes de la société civile volontaires et bénévoles. Une réunion en mairie courant mai a permis de retenir plusieurs pistes, qui seront développées à la rentrée de septembre prochain.

Mais il est d'ores et déjà possible de lancer le recrutement de bénévoles pour le programme « devoirs faits ». Si vous êtes intéressé(e), et disposé(e) à vous porter volontaire, prenez contact avec la direction Éducation de la ville : gillard.p@ville-senlis.fr ou 03 44 32 01 44.

Sécurité aux abords des établissements scolaires

Ce groupe de travail est principalement axé sur les problèmes de flux de circulation accidentogènes devant le collège Anne-Marie Javouhey. Des études ont été menées tout au long de l'année scolaire par les services techniques de la ville pour analyser la situation et trouver des solutions opérationnelles. A ce jour la réflexion continue avec les partenaires : les transporteurs, le Département, la Région, la gendarmerie et la police municipale.

Opération carton jaune - Sécurité routière

La 4^e « opération Carton jaune » senlisienne a été menée en juin dernier dans tout Senlis. Fruit d'une volonté municipale, dans le cadre du CLSPD, cette journée de pédagogie sur la sécurité routière, permet une fois par an, de renforcer les messages en faveur d'un comportement routier responsable et sûr à l'égard des autres utilisateurs de la voie publique.

Elle est menée en coopération avec la Préfecture de l'Oise, le Procureur de la République, et les forces de l'ordre (Police Municipale et Gendarmerie), ainsi qu'avec les Sapeurs-Pompiers et les associations, qui assurent l'animation des ateliers de sensibilisation sur les comportements routiers dangereux.

Les infractions au code de la route sont relevées et font l'objet d'une proposition de suivre des ateliers pédagogiques sur les risques routiers, alternative à une verbalisation immédiate.

30 personnes ont été appréhendées, pour les infractions suivantes :

- 10 « téléphone portable au volant »
- 11 franchissements de stop
- 1 vitesse excessive
- 1 refus de priorité
- 1 défaut de ceinture de sécurité

Soit un total de 24 personnes qui ont choisi de suivre le stage pédagogique, tandis que 6 personnes ont préféré régler l'infraction. Les cas de délit routier (alcoolémie, grand excès de vitesse...) s'ils étaient constatés, ne pourraient bien sûr pas faire l'objet d'indulgence !

Souriez, vous êtes filmés !

Un nouveau dispositif vient compléter les moyens de protection : le port de caméras-piétons par les agents de la Police Municipale.

Le décret d'application le permettant a été signé au mois de février 2019, mais la Police Nationale et les gendarmes en sont dotés depuis 2016.

Les agents de la Police Municipale senlisienne ont donc aujourd'hui à leur disposition quatre caméras mobiles, qui vont être déployées sous peu. L'effet recherché est avant tout dissuasif : il permet d'apaiser les relations et de prévenir les comportements parfois irrespectueux. Quand on se sait filmé, on a tendance à réagir plus calmement. Un signal lumineux prévient de la mise en route de la caméra, dont les images et sons captés sont stockés dans des espaces sécurisés. L'accès aux enregistrements, conservés six mois, est strictement encadré et limité : les agents qui les utilisent n'ont pas accès directement aux sons ou images qu'ils ont enregistrés.



« Tranquillité Vacances » revient !

Comme chaque année, la Police Municipale met en place l'opération « Tranquillité Vacances ». Avant votre départ, prenez contact avec les agents qui vous remettront un formulaire à remplir (nom, adresse et période d'absence). Les agents effectueront des passages réguliers chez vous. En cas d'effraction, ils pourront, avec l'accord du demandeur, prendre les mesures nécessaires. Quelques conseils : faire ramasser votre courrier, ne pas laisser de message sur votre répondeur indiquant votre absence... Et n'oubliez pas d'aviser vos voisins de votre départ afin qu'ils restent vigilants et informent les autorités en cas de présence suspecte autour de votre domicile.

Plus de conseils sur le site Internet de la ville :

www.ville-senlis.fr/Cadre-de-vie-Environnement/Securite-publique

Renseignements : Police Municipale – 2 rue Léon Fautrat – 03 44 63 81 81

La saison 2018-2019 de la médiathèque municipale se referme sur de beaux prix



Le prix littéraire « Ados » 2019 a été décerné

Jeudi 16 mai dernier, après une année de lecture, les jeunes venus

des collèges et lycées de la ville ont tout d'abord débattu sur les titres en compétition, avant de passer au vote. La discussion fut animée et ils n'ont pas hésité à défendre leur titre ou même à contrarier ceux qui n'étaient pas de leur avis ! Ainsi, si certains défendaient bec et ongles un livre, d'autres ripostaient que l'ouvrage manquait d'épaisseur ou de développement de situations... Un esprit critique très stimulant a généré de vifs débats entre les jeunes... puis le moment du vote est arrivé. Deux titres ont pris la tête du classement mais c'est avec une bonne longueur d'avance que les jeunes ont choisi « **PS tu me manques** » de **Brigid Kemmerer**. Pour clore ces débats et cette année de collaboration, les Amis de la Bibliothèque ont offert à chaque établissement un exemplaire des ouvrages en compétition, avant d'inviter tous les participants à une petite collation. **Retrouvez tous les détails de cette matinée sur : mediatheque.ville-senlis.fr**

MOTAMO 2018-2019, c'est terminé !

Après les dernières semaines de suspens... le verdict est tombé. Suite aux votes courant mai, chaque élève connaissait les gagnants de sa classe mais il fallait attendre la matinée du 7 juin pour connaître LE résultat...

Les gagnants de l'édition 2019 sont :

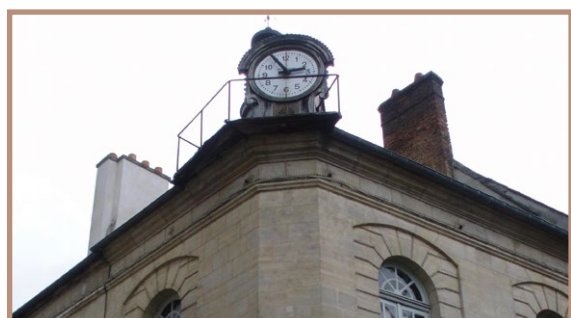
- dans la catégorie Romans « **Prince Koo** » de **Adam Stower**
- dans la catégorie Textes Illustrés « **Ameline, joueuse de flûte** » de **Clémentine Beauvais et Antoine Déprez pour les illustrations.**

Avant de les dévoiler, chaque classe avec son enseignante avait préparé un retour sur le prix MOTAMO. Chansons ou textes, ces moments ont encore été riches en émotion. Une belle ambiance pleine de joie et de bonne humeur.

Les Amis de la Bibliothèque de Senlis, qui soutiennent le prix en offrant chaque année un lot de livres, ont cette année encore offert aussi à tous les participants un livre-récompense.

Retrouvez un résumé de cette matinée et de l'ensemble du déroulement du prix sur le site internet : mediatheque.ville-senlis.fr.

À noter : Les livres des deux concours sont maintenant à disposition de tout le public de la médiathèque, venez les emprunter et faites-vous votre propre idée !



Les services municipaux adaptent leurs horaires à ceux des Senlisiens !

Certains sites et services seront fermés cet été, ou verront leurs horaires aménagés, mais ceux de la mairie restent inchangés.

- **L'état civil** n'assurera pas ses permanences des 3, 10 & 17 août.
- **Le service Passeport / Carte Nationale d'Identité** sera fermé le vendredi 16 août 2019, les services de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) n'assurant pas la maintenance technique en cas de problème. Le poste de Police Municipale est bien sûr ouvert, aux horaires et jours habituels.
- **La Direction de l'Action Sociale et le service « Petite**

Enfance » seront en revanche ouverts pendant l'été, aux horaires habituels.

- **Les structures petite enfance seront fermées à tour de rôle (les parents en ont été informés)**

> halte-garderie de Bonsecours : du 22 juillet au 23 août inclus

> halte-garderie du Val d'Aunette : du 1^{er} au 26 juillet inclus

> halte-garderie de Brichebay : du 5 au 27 août inclus

> Multi-accueil Saint Péravi : du 29 juillet au 23 août inclus

• **La maison des loisirs** sera fermée du dimanche 7 juillet matin au dimanche 8 septembre soir.

• **Le manège Ordener, l'ancienne église Saint-Pierre, les salles de Bon Secours Clémenceau et de l'Obélisque** (sauf le 7 août pour le don du sang) sont fermées à la réservation du lundi 29 juillet au vendredi 30 août inclus.

• **Le Conservatoire municipal** a terminé ses cours le dimanche 30 juin avec la fête du conservatoire.

L'administration sera fermée du samedi 13 juillet au dimanche 18 août.

• **La piscine** sera fermée le jeudi 15 août.

• **Le Complexe Y. Carlier** (skate Park, gymnase, vélodrome...) ferme ses portes à 20h30 du 1^{er} juillet au 31 août, au lieu de 22h30 le reste de l'année.

Pour tous renseignements, mairie de Senlis : 03 44 53 00 80.



Le Centre de Loisirs municipal initie les enfants au jeu d'échecs

Le 19 juin dernier, un tournoi d'échecs était co-organisé par le club d'échecs de Senlis et le centre de loisirs municipal.

Il a permis à 16 enfants, des centres de l'Argillère et de Brichebay, initiés tout au long de l'année par Manuel Mabire, de se rencontrer en « compétition ».

Le jour du tournoi Jean-Michel Montaigne (Président du club d'échecs de Senlis) et de Luc Fancelli (Président du comité départemental du jeu d'échecs) sont venus découvrir cette action partenariale, qui permet aux clubs de faire connaître leur discipline, et au centre de loisirs de faire naître des vocations !

Un jeu d'échecs géant et ludique avait été mis en place dans la cour de l'Élémentaire de l'Argillère !

Les meilleurs participants ont gagné leur licence 2019-2020 auprès du club d'échecs de la ville de Senlis ainsi que des lots offerts par le centre de loisirs (coupe, mini jeu d'échec et petits jeux). Tous les ans, des événements sportifs ou culturels sont organisés dans le cadre des centres de loisirs, avec les partenaires associatifs ou institutionnels de la ville, afin de permettre à tous les enfants inscrits de découvrir collectivement, via la structure municipale, des activités variées.



© Les Amis de la Bibliothèque de Senlis

L'ancienne conseillère municipale Françoise Malou nous a quittés

Élue du conseil municipal des mandats 1995-2001 et 2001-2008 de Arthur Dehaine, Françoise Malou nous a quittés le 5 juin dernier, à l'âge de 66 ans. Originaire de Nœux-les-Mines, cette Senlisienne d'adoption est venue s'installer dans l'Oise pour rejoindre le journal « le Parisien ». Elle y a fait ses premières armes à la vente d'espaces publicitaires, au bureau de Creil et a terminé sa carrière au siège de Saint-Ouen, en charge des numéros spéciaux et Hors-Séries des éditions franciliennes et nationales (sous le titre « Aujourd'hui en France »).

Elle a rapidement consacré son énergie bénévole à sa ville, en s'investissant d'abord dans l'organisation des « Rendez-vous de Septembre »*. Elle en a renforcé l'équipe organisatrice dès les années 1980, aux côtés de Claude Josse, avant de rejoindre aussi l'équipe du Maire Arthur Dehaine. À ces deux titres, et plus spécialement en charge des publications et de la

communication de l'événement phare de Senlis, elle avait d'ailleurs été décorée, des mains du 1^{er} adjoint de l'époque, Christian Patria (qui nous a quittés en 2014) du diplôme d'honneur de la citoyenneté décerné par le Conseil Général (aujourd'hui « départemental ») de l'Oise.

Elle était aussi membre du Conseil d'Administration de l'association « les Amis de la Bibliothèque de Senlis (ABS), dont l'exposition actuelle des 40 ans, (voir agenda, 2^e étage de la médiathèque jusqu'au 14 septembre), la présente en photo. Son énergie, son engagement bénévole et ses qualités humaines et professionnelles sont unanimement saluées. La ville de Senlis tient à rendre hommage à une Senlisienne qui a beaucoup œuvré au rayonnement de sa ville et à l'intérêt général.

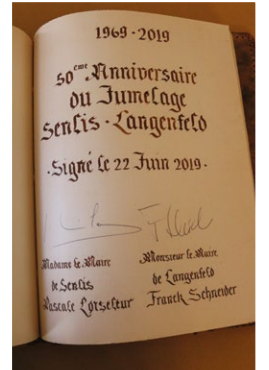
*créés en 1972 et qui ont inspiré les « Journées Nationales (puis européennes) du Patrimoine ».



Le Jumelage Senlis - Langenfeld a 50 ans

Samedi 22 juin, Madame le Maire, entourée d'Élus et des membres du Comité de Jumelage senlisien ont reçu en salle d'Honneur de l'Hôtel de ville, Monsieur Franck Schneider, maire de Langenfeld ainsi que sa délégation. La date choisie a idéalement permis de célébrer en musique le 50^e anniversaire du jumelage qui unit Senlis avec cette belle ville allemande, désormais bien connue des Senlisiens. Un groupe de jeunes guitaristes allemands accompagnait d'ailleurs la cérémonie. La réception a aussi réuni certaines personnalités à l'origine du pacte de jumelage en 1969 et permis de saluer les nombreux acteurs qui s'investissent dans cette relation fraternelle, bénéfique aux deux villes, et symbolique de l'amitié européenne. La signature du livre d'Or, sous un texte calligraphié par Isabelle Gorse-Caillou, Maire-Adjointe en charge du jumelage, a gravé la volonté des deux villes de faire perdurer leurs échanges interculturels, notamment pour tous les jeunes des deux villes, qui en bénéficient chaque année.

La délégation senlisienne avait aussi pu se rendre en mai dernier à Langenfeld, à l'invitation de notre ville jumelle, qui avait orchestré une belle et chaleureuse célébration de cette amitié européenne. Huit mois après l'anniversaire des 70 ans de la ville de Langenfeld, fêtés en octobre 2018, la délégation senlisienne s'était prêtée au protocole ainsi qu'aux découvertes culturelles : un échange entre l'association d'Art de Langenfeld et des artistes senlisiens figurait également au programme. Un groupe de cyclistes du Comité de Jumelage et de l'AU5V de Senlis avait "avalé" les 650 kms du trajet en 5 jours et en suivant les voies vertes et les cours d'eau : ils étaient arrivés à Langenfeld juste à temps pour s'associer à l'événement. Entre rallye à vélo et fête de la musique : une façon sportive et musicale de célébrer une amitié européenne durable, entre pays et ville voisins, devenus amis.



Les Sapeurs-Pompiers senlisiens ont aussi leurs jumeaux à Langenfeld

Parallèlement à la venue de nos amis, une délégation de sapeurs-pompiers senlisiens s'est rendue à Langenfeld pour la traditionnelle « porte ouverte » de sa caserne, le même week-end.

Les sapeurs-pompiers des deux pays ont souhaité se retrouver et renouveler les liens d'amitié : cela faisait plus de 30 ans qu'un tel échange n'avait pas eu lieu ! Le week-end a été culturel et

festif, sous une météo ensoleillée et des températures estivales. La caserne des « feuerwehr », a frappé les Senlisiens par la taille du bâtiment, sa tour de manœuvre de 4 étages, le nombre de véhicules incendie et la foule de visiteurs. La visite des



locaux a été assurée en français par l'entente du jumelage, suivie de démonstrations des jeunes sapeurs-pompiers puis de manœuvres incendie des pompiers de la garde du jour. Un stand de photos anciennes et de fanions, retraçant le jumelage entre les 2 casernes, et les hôtes allemands ont offert à leurs jumeaux senlisiens « un tour de manège » à 30 mètres de haut dans la nacelle de la grande échelle ! Malgré la barrière de la langue, les échanges ont été fluides, et la délégation senlisienne était invitée, le dimanche matin, avec l'ensemble du personnel (une cinquantaine de personnes) à prendre le petit-déjeuner à la caserne, et à visiter la ville, avant de prendre la route du retour. L'esprit de camaraderie commun à la profession perdurera : la visite retour à Senlis des pompiers de Langenfeld est déjà réservée le week-end du 27 au 29 septembre prochain !

Trois rendez-vous « mardis Cœur de Ville » ont déjà lancé la concertation

Mardi 7 mai, mardi 4 juin et mardi 2 juillet, les Senlisiens et habitants riverains de Senlis étaient invités à échanger sur la revitalisation du territoire, avec les Élus, les professionnels, les partenaires et les services municipaux. Ces soirées thématiques sont des moments d'écoute, d'information, de dialogue et de convivialité, ouverts à tous.

La réunion de lancement, en Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, autour de Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, et d'autres Élus, a permis de présenter le programme « Action Cœur de Ville » de Senlis et son bassin de vie. Habitants, commerçants et monde associatif ont découvert les cinq thématiques, présentées par les partenaires : l'habitat - l'activité économique - la mobilité - l'environnement et le patrimoine et les équipements et services. Les données territoriales, l'embellissement paysager, les aides pour la création de logement, les problématiques du commerce de proximité, les mobilités douces sont ainsi abordés, à travers les projets déjà en cours et à venir. Concrètement, les questions soulevées concernent les modalités du e-commerce, les livraisons, la mobilité en centre-ville, le développement de la pratique du vélo, la piétonnisation, le stationnement, les végétaux et l'organisation de l'espace public, le logement et le parcours

résidentiel, l'occupation du bâti en centre-ville, la problématique de la vacance des logements au-dessus des boutiques, l'absence de maison de la presse, le coût des loyers, l'accueil du tourisme ...

La 2^e réunion, le 4 juin, réunissait plus de 50 personnes à la Salle Jacques Joly de la médiathèque de Senlis, autour du thème de "l'attractivité commerciale". Après une présentation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise montrant une clientèle plutôt favorable aux commerces de proximité au sein du bassin de vie de Senlis (Communauté de Communes Senlis Sud Oise), les participants se sont divisés en deux ateliers participatifs : l'un dédié aux devantures et l'autre à l'attractivité commerciale en centre-ville.

Lors de cette soirée, une première initiative citoyenne a été présentée par Jean-Luc Nicolas : "Senlis en poche" (photo). Celle-ci prévoit la mise en place d'un outil numérique pour



les commerçants, à destination des habitants et visiteurs « Senlis en poche ». Accessible via un QR Code, et un lien depuis le site de la ville et de tout autre partenaire, ce mini-site référencera l'ensemble des commerces du centre-ville senlisien, dans un 1^{er} temps, organisé par type de commerces. Une photo de la devanture, le nom de la raison sociale, l'adresse, les horaires d'ouverture, les marques proposées à la vente... seront renseignés et reliés vers un système de géolocalisation et donc de guidage. Cette initiative est en cours de réalisation et sera en lien sur le site internet de la Ville sur cette adresse : www.senlisenpoche.fr

La rencontre du 2 juillet, proposera* une balade urbaine commentée en Cœur de Ville. La thématique retenue, « Habiter un site patrimonial », sera l'occasion de poser la question du développement du logement en Site Patrimonial Remarquable. Les documents et comptes rendus des « Mardis Cœur de Ville » sont disponibles sur le site de la Ville : www.ville-senlis.fr/La-Mairie/Senlis-Terre-de-projets/Action-Coeur-de-Ville (Les dates des prochains « Mardis Cœur de ville » seront fixées à la rentrée.) *à l'heure du bouclage, la réunion n'a pas encore eu lieu



CADRE DE VIE



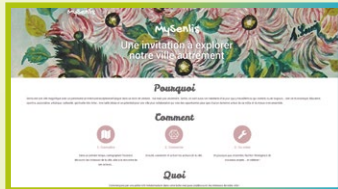
Senlis Ville verte

Les écogestes

Les déchets verts n'en sont pas : Ayez le réflexe Paillage et Compostage

Tous les déchets verts peuvent se transformer en humus et en nutriments, essentiels à la vie du sol et au développement des plantes ! Pour bénéficier de cette transformation, le jardinier a deux options : le compostage et le paillage.

- Pour le paillage : les déchets verts en grandes quantités, comme les tontes de pelouse peuvent être « mulchés », c'est-à-dire tondus puis laissés sur place pour nourrir le sol, ou utilisés comme paillis pour les cultures du potager, pour les fruitiers du verger ou les massifs et les arbres d'ornement du jardin. Il en va de même pour les feuilles mortes.
- Les déchets tendres à décomposition rapide (feuillages non consommés des légumes, tontes de pelouse, fleurs fanées, feuilles mortes, mauvaises herbes sans graines...) sont parfaits pour le compost, de surface ou en composteur.
- Prenez soin de vos pieds de murs : pour éviter les mauvaises herbes en pieds de murs n'hésitez pas à y semer de jolies fleurs !



Belles initiatives

Bienvenue à un nouveau blog : mysenlis.fr

pour découvrir les belles initiatives portées par les Senlisiens

Senlis Ville verte

L'association

« Jardins familiaux

de Senlis » a inauguré 40 nouvelles parcelles



C'est une première ! Samedi 25 mai dernier, à l'occasion d'une journée de visites de ses jardins en présence de Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, l'association a "livré" à leurs bénéficiaires ses 40 nouvelles parcelles (mises à disposition par la ville) à Villevert, Rue du Clos de la Santé. Tous sont senlisiens, comme pour les 298 autres terrains ! Ce site pilote (et modèle : respect de l'environnement, zéro phyto, propreté, convivialité...) préfigure ce que sont amenées à devenir toutes les parcelles à terme. Belles cabanes et clôtures de sécurité font partie, entre autre critères, de la convention signée entre l'association (350 adhérents : le 350e a rejoint l'association le jour même) et la ville. Trois ruches, gérées par M. Tesson, apiculteur senlisien, font aussi partie du décor de ces nouveaux terrains. Les 338 parcelles représentent désormais en tout 7 ha sur tout Senlis. L'association remercie les généreux donateurs d'outils, ainsi que les partenaires commerçants senlisiens, qui la soutiennent et contribuent à son succès.

Vous souhaitez vous renseigner, adhérer ?

Contactez l'association par mail : jardinsfamiliauxsenlis@gmail.com ou par téléphone : 06 15 57 93 88.

L'association appartient au réseau des Jardins Familiaux de l'Oise : www.jardins-familiaux-oise.fr

Devoir de mémoire

Les jeunes Pompiers honorent leurs aînés, tombés en 1914-18

Dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, les jeunes sapeurs-pompiers du corps départemental de l'Oise, encadrés par l'association « Le Souvenir Français », ont procédé en mai dernier à l'entretien des sépultures de treize sapeurs-pompiers de Senlis « Morts pour la France » inhumés dans le cimetière ancien.



ÉCONOMIE LOCALE

Dynamisme économique

Senlis Entreprises et son président, Patrick Heurtaux, au service de l'économie locale

L'association Senlis Entreprises, créée en 2011, regroupe aujourd'hui 60 entreprises de toutes tailles et de tous horizons. Son périmètre d'action couvre toutes les communes portant le code postal 60300, à savoir 11 communes du bassin de vie autour de Senlis. Ses missions sont clairement tournées vers la réussite économique du territoire, à travers celles de ses entreprises locales, en suivant des axes clairs :

- dynamiser l'économie locale en créant un lien fort entre les entreprises, tout en les mettant en valeur,
- développer l'attractivité du secteur géographique, plaque tournante entre le secteur Nord des Hauts-de-France et la région Île-de-France,
- faciliter les échanges entre les entreprises adhérentes sur des thèmes de travail conviviaux, regroupés en 8 commissions,
- structurer et faciliter les échanges entre réseaux économiques et sociaux, sur des projets locaux,
- participer à tous les mouvements, manifestations, évènements ou actions en relation avec la vie économique et sociale, pour anticiper les décisions concernant la vie des entreprises et leur avenir,
- favoriser l'aide à la transition énergétique et au développement durable (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise),
- rompre l'isolement des chefs d'entreprises par le partage des problématiques communes,
- et agir dans l'intérêt des entreprises adhérentes, en étant leur relais auprès des institutions et des acteurs économiques locaux.

Entrepreneur depuis 20 ans, Patrick Heurtaux, est Président de Senlis Entreprises depuis octobre 2018 et souhaite fédérer tous les acteurs locaux du développement économique. Son ambition est de développer sa région en mutualisant son expérience, celle des adhérents, ainsi que la somme de toutes les compétences et des talents locaux, en collaboration avec les institutions, dont la ville de Senlis, avec laquelle les relations sont construites sur le respect mutuel.

L'objectif : générer tous ensemble des solutions opérationnelles durables à disposition de la communauté entière.

Contact : page Facebook « Senlis Entreprises » et site internet : www.senlis-entreprises.fr

Réouverture

Havas Voyages



L'agence de Senlis a ouvert de nouveau ses portes, après un an de travaux, dans un tout nouvel univers, avec une nouvelle équipe ! Réservez vos billets d'avion et de train, vos séjours et circuits en France et à l'étranger, croisières, voyages de noces et sur mesure...



Havas Voyages
8 rue du châtel à Senlis.
03 64 22 02 27.
senlis@havasvoyages.fr

Ouvert mardi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30.
Mercredi et jeudi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h30.



Senlis Ville verte

Senlis lance son « Sentier des faubourgs »

Lorsqu'on évoque le patrimoine de Senlis, l'imagination se porte d'instinct vers les murailles de la ville, la cathédrale ou le château royal, mais une part essentielle de son histoire s'épanouit aussi hors de ses murs. Le nouveau sentier des faubourgs met en pleine lumière l'histoire de tous les quartiers de la ville. Pour la raconter, un groupe s'est constitué fin 2012, autour des élus de la Ville de Senlis, de l'Office de Tourisme, de la Société d'Histoire et d'Archéologie, et de « l'Association la Sauvegarde de Senlis ».

A partir de 2013, ils ont reçu le soutien technique et financier du Parc Naturel Régional Oise-Pays-de-France, puis dès 2016, du Pays d'art et d'Histoire de Senlis à Ermenonville. Le groupe de travail a mené des recherches documentaires, effectué la rédaction des textes, travaillé sur le graphisme des panneaux, les différents itinéraires de promenade, et même créé un jeu de piste, proposé par l'Office de Tourisme !

Ces trois dernières années ont vu la pose des 14 panneaux de présentation de l'histoire locale, dans tous les quartiers de Senlis, et l'aménagement du parcours qui a nécessité, entre autres, l'acquisition de plusieurs parcelles, la création et la pose d'une passerelle pour relier la Nonette à la rue des Jardiniers.

L'aménagement du sentier des Faubourgs est ainsi achevé pour les beaux jours, et vous pouvez dès à présent arpenter, tout au long de ses 12,5 kms, l'histoire des quartiers de Senlis, explorer La Bigue, Villevert et ses traditions maraîchères, la vie de Senlis dans l'après-guerre, avec la création des quartiers de Bon Secours et du Val d'Aunette, ou bien encore redécouvrir le sport et les loisirs, à l'ombre du plus ancien vélodrome de France, construit en 1896 ! Dans les différents quartiers traversés, le sentier passe aussi à proximité des commerces.

Le plan est téléchargeable sur le site de la ville (www.ville-senlis.fr/Decouvrir-Senlis), sera bientôt accessible via l'appli Randonnée du PNR et un livret "Parcours" du Pays d'Art et d'Histoire est en préparation, qui développera les informations historiques et patrimoniales des sites traversés.



Le tri s'élargit

Aujourd'hui, **TOUS** les emballages et **TOUS** les papiers se trient

LES PAPIERS

Journaux, prospectus, magazines

Enveloppes, papiers de bureaux, courriers

Cahiers, annuaires, catalogues, livres



LES EMBALLAGES

EN PAPIER, EN CARTON, EN BOIS

EN MÉTAL

EN PLASTIQUE

Sacs, sachets, boîte

Bidons, aérosols, canettes, conserves

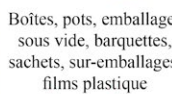
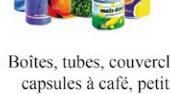
Bouteilles, flacons (avec bouchons)



Boîtes, cartons

Boîtes, tubes, couvercles, capsules à café, petits contenants

Boîtes, pots, emballages sous vide, barquettes, sachets, sur-emballages, films plastique



Briques



Communauté de Communes Senlis Sud Oise

Déchets : triez plus simple et encore plus !

• Révisez votre geste de tri : les règles s'élargissent, et TOUS les emballages et TOUS les papiers se trient désormais ! (voir affiche, ci-contre)

• De nouveaux points d'apport volontaire de déchets sont maintenant disponibles à Senlis : Parking des Bordeaux, Square du Haras, Place des Arènes, Stade de foot Avenue de Creil, Rue de la Longue Marnière, rue Notre Dame de Bonsecours), qui s'ajoutent aux anciens.

Le plan est visible sur le site de la ville : www.ville-senlis.fr/Cadre-de-vie/Proprete/Gestion-des-dechets

	Senlis quartiers périphériques - Zone A	Senlis centre-ville - Zone B
Ordures ménagères	Mardi	Mardi et vendredi
Tri sélectif	Mercredi	Lundi et jeudi
Déchets verts	Vendredi	Jeudi
Encombrants (Ne sont pas acceptés les déchets électriques et électroniques, gravats, déchets verts, piles, batteries, néons, pneumatiques, pots de peinture)	Collecte sur rendez-vous avec Allo Encombrants au 0 800 00 10 98	Collecte 1 fois par trimestre : 14 Janvier - 15 Avril 15 Juillet - 14 Octobre
Verre	A déposer en point d'apport volontaire	A déposer en point d'apport volontaire

• Rappel : merci de veiller aux bons jours de dépôt des déchets, la veille des jours indiqués...
La collecte des déchets est gérée par la Communauté de Communes Senlis Sud Oise.

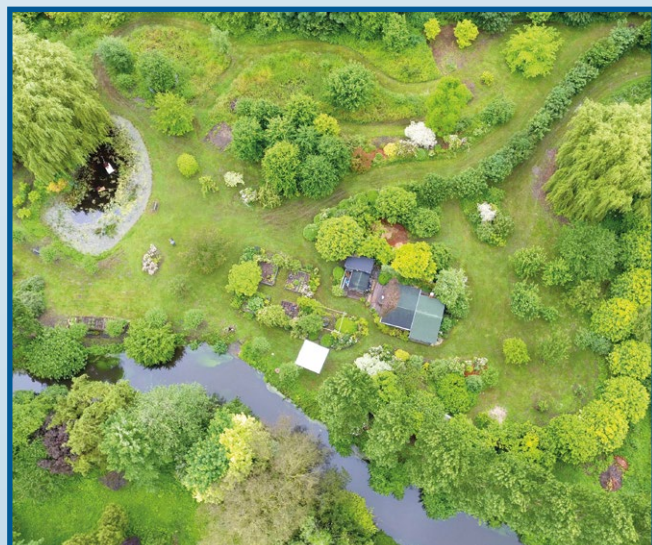


Biomimétisme concret

POLE-N, au sein du CEEBIOS, démontre concrètement comment mieux et moins consommer d'énergie, tout en préservant la biodiversité.

Un enfant né aujourd'hui devra émettre dix fois moins de gaz à effet serre que ses grands-parents nés en 1950 pour éviter que le réchauffement climatique ne s'emballe !

Pour répondre à cet immense défi, qui nous concerne tous, POLE-N,



membre actif du CEEBIOS, propose deux « démonstrateurs » traitant de l'habitat, de la mobilité et de la consommation. Ils s'inspirent des insectes, abeilles et fourmis.

• Le démonstrateur de CHAMANT est un bâtiment neuf en matériaux renouvelables hébergeant un logement sénior dépendant et une entreprise de services à l'environnement, associé à une parcelle de biodiversité préservée, le long de la Nonette à Senlis.

Il bénéficie de l'assistance des naturalistes du CPIE60 (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).

• Le démonstrateur de VOELLERDINGEN en Alsace est lui un bâtiment ancien abritant deux logements dont un sénior, et un laboratoire de prothèses dentaires à proximité d'un parc éolien et d'une centrale solaire.

Ces innovations reposent sur un processus juridique, monétaire et fiscal inédit dénommé Amélios.

L'actif de ces Sociétés Civiles de Patrimoine, est autant matériel qu'immatériel. Outre les actionnaires qui détiennent des parts sociales, d'autres personnes vivant dans leur environnement peuvent détenir des parts d'intérêt.

En plus des coûts de construction, ces sociétés ont investi dans des véhicules électriques, loués aux détenteurs de parts sociales comme de parts d'intérêt.

Les statuts de ces sociétés ont anticipé partiellement l'article 176 de la loi Pacte, relative à la croissance et à la transformation des entreprises, publiée au Journal Officiel le 23 mai dernier, qui introduit le concept « d'entreprise de mission ».

Le plan comptable de ces sociétés prend en compte le caractère renouvelable des matériaux de construction : chanvre, lin, bois, terre végétale...ainsi qu'une charge au titre du dispositif des Obligations

Réelles Environnementales instauré en France en 2016 par l'article 132-3 du Code de l'Environnement.

La transition rapide des énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) aux énergies renouvelables n'est possible que si nous consommons beaucoup moins d'énergie. Or celle que nous consommons quotidiennement est invisible, on l'appelle l'énergie grise.

Tout le monde connaît cette maxime : « La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas ! », mais pour POLE-N, il faut la valoriser afin de la rendre, elle, visible.

POLE-N a ainsi créé une monnaie de crédit : le CoO, ou Kwh négatif. La fonction de cette monnaie, dont le contenu est de l'information, est principalement la diminution de l'entropie (1) des activités humaines, à l'instar des autres êtres vivants sur notre planète, ne disposant que de l'énergie du soleil pour se développer.

Pour plus d'informations sur ce modèle, qui mérite d'être connu et compris, car duplicable dès maintenant et si vous souhaitez visiter les sites de démonstration, vous pouvez vous inscrire sur www.amelios.org et M. Philippe BOTTE, président de POLE-N, vous contactera pour une visite du démonstrateur de Chamant.

(1) Selon Clausius (1865) l'entropie est une fonction d'état, mesurant le contenu de transformation de n'importe quel système thermodynamique.



Éducation / Sciences

Le 1^{er} Forum Sciences a trouvé son public.

• Samedi 15 juin matin avait lieu le 1^{er} Forum Sciences, à l'ancienne église Saint-Pierre. Ce forum, amené à se renouveler, est une belle première occasion de présenter les « Classes Sciences » mises en place dans les écoles élémentaires de la ville à la dernière rentrée*. Leur objectif est de contribuer à la qualité de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école. La fondation « La Main à la Pâte » accompagne les enseignants et leur classe autour de modules scientifiques, en favorisant les liens avec des partenaires locaux. Ces modules ont permis aux jeunes élèves d'apprendre à connaître les fourmis ou de s'initier aux notions de programmation et de robotique avec le robot « Thymio » ou le kit « Lego Wedo 2.0 ». D'autres aspects environnementaux sont abordés comme le changement climatique ou la gestion de nos déchets.

Partenaires associatifs et acteurs environnementaux ont présenté leurs actions et domaines d'interventions : CPIE des Pays de l'Oise, CEEBIOS, Syndicat du SAGE de la Nonette, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Pavillon de Manse, Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis et Parc Naturel Régional Oise-Pays de France. Les différents travaux de la « Classe Science » ont déjà permis de beaux apprentissages, mais aussi de belles réalisations tout au long de cette première année scolaire à Senlis. Celles-ci étaient ainsi présentées à un public composé des parents des élèves, mais pas seulement. Les partenaires ont aussi doté la tombola de beaux lots, en lien avec le sujet. Une belle occasion de commencer, petit à petit, à tourner la page de l'année, avant la séquence « vacances » !

*voir Senlis Ensemble septembre-octobre 2018.

Formation

La Région Hauts-de-France visite Senlis

• Le jeudi 13 juin dernier, Christophe Coulon, Vice-Président de la Région en charge de l'apprentissage, Manoëlle Martin, Vice-Présidente de la Région en charge des Lycées et de l'Orientation et Pascale Loiseleur, Maire de Senlis ont visité le site PROMEO de Senlis. Ils y ont rencontré les apprentis et les formateurs, et pris connaissance des travaux programmés entre 2019 et 2020, visant à faire évoluer la pédagogie en repensant à l'organisation des bâtiments en intégrant les nouvelles technologies (digital, numérique, robotique...). Le but est de créer des espaces de co-working, d'améliorer les conditions de travail, de maîtriser les consommations énergétiques, d'assurer



la sécurité du personnel et des clients et de favoriser l'accueil des clients sur les lieux de vie. Le groupe a ensuite visité au quartier Ordener le Centre de Formation du Lys - Manufacture de Senlis qui poursuit son développement atypique (180 salariés à ce jour) et recrute régulièrement des artisans qu'elle forme sur place. Tous les 3 mois des sessions de recrutement sont mises en place avec Pôle Emploi et la Région des Hauts-de-France.

(voir Senlis Ensemble Mai-juin 2019).

AGENDA

Les informations contenues dans cet agenda sont données à titre indicatif, elles ne sont pas exhaustives et sont susceptibles de modifications. Pensez à vérifier les lieux, dates, horaires, tarifs et réservations éventuels, en contactant les organisateurs avant de vous déplacer.

> JUILLET-AOÛT



- **LOISIRS Les lézards d'été** pour tout public, adultes, enfants. + d'infos en page 22.
Programme complet sur <http://www.ville-senlis.fr/Culture-Sport-Loisirs/Loisirs/Les-Lezards-d-ete/Les-Lezards-d-ete-2019>

EXPOSITIONS D'ART AU PARC ÉCOLOGIQUE, 9h-19h30

- **Senlis un artiste : Clément Borderie**
- **L'art en chemin.** + Sortie vélo le 18 août à 9h30 - RDV au Complexe Y. Carlier. + d'infos sur lartenchemin.com

> JUSQU'AU 6 JUILLET

- Galerie Gilbert Dufois, **Exposition Étienne Gros**
Du mardi au samedi de 10h - 12h / 15h - 19h et dimanche de 10h à 13h et sur rendez-vous. Galerie Gilbert Dufois / 03 44 60 03 48 / infos@galeriegilbertdufois.com

> JUSQU'AU 31 AOÛT

EXPOSITION À LA FONDATION FRANCÈS

- **Exposition « Mémoire de l'oubli » de Kader Attia**
L'artiste franco-algérien Kader Attia (prix Marcel Duchamp 2016) imprègne la Fondation de son travail qui évoque la réparation, celle de l'être humain, de l'Histoire et de la société. Doté d'un sens de la composition et du dénouement émotionnel, il sait à la fois sculpter son œuvre et lui rendre une âme, l'élever au rang d'œuvre sociale mais aussi lui conférer une note poétique et fragile. Cette exposition révèle une confiance intime conduisant l'artiste vers un long processus de réflexion et de maturation pour enfin aboutir à une œuvre in situ. Elle donne à voir un être empêché, dont la quête permanente forme la lumière, un geste minimal et puissant, celui de l'artiste, plongeant intensément le regardeur dans une zone de conflits intérieurs source de résilience. **I**

VISITE AU MUSÉE DE LA VÉNERIE

Du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14 à 18h

- **L'Objet de la saison : « Paul Tavernier, Veneurs et chiens au petit jour, huile sur toile, 1884 »**
Découvrez à chaque saison un objet insolite des collections des musées de Senlis. Un document imprimé est mis à la disposition du public.
Plein tarif : 6 € - Tarif réduit : 3,50 € - Gratuit pour les moins de 18 ans. **I**

> JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE

- Les amis de la Bibliothèque de Senlis, **Exposition « 40 ans des Amis de la Bibliothèque Municipale »** Entrée libre.

> JUSQU'AUX 15 & 30 SEPTEMBRE

LOISIRS OFFICE DE TOURISME

• **Concours photo et dessin de la Fête de la science 2019**

La Ville de Senlis, le CPIE de l'Oise, le CEEBIOS et l'Office de Tourisme s'associent pour la Fête de la Science. L'Office de Tourisme de Senlis organise deux concours gratuits pour tous sans conditions d'âge : Un concours photo : « La Forêt », gratuit pour tous. Un concours de dessin : « La Forêt de demain ». Prix Jeune Public : jusqu'à 16 ans. Inscription à l'O.T. jusqu'au 15/09 (photo) & 30/09 (dessin). Exposition des réalisations dans le manège du Quartier Ordener du 5 au 9 octobre. Règlements des concours sur www.senlis-tourisme.fr ou sur simple demande au 03 44 53 06 40 ou contact@senlis-tourisme.fr
Gratuit - inscription obligatoire. **I**

> JUSQU'AU 30 OCTOBRE

EXPOSITION D'OEUVRES PAYSAGÈRES

• **Charles Le Hyaric - Résidence Art et Paysage**

Association Française pour l'œuvre contemporaine en société partenaire de l'événement « L'Art en chemin »
Informations sur francoisartmemo.fr

> EN JUILLET LES MERCREDIS 17, 24 ET 31

ANIMATIONS ESTIVALES À LA MÉDIATHÈQUE

Les Lézards du mercredi, Cours Thoré-Montmorency, à 10h30 de 6 mois à 3 ans & à 14h30 de 4 ans à 7 ans
Lectures publiques de contes pour enfants. Durée : env. 1h **I**

> JEUDI 4 JUILLET

- Studio M, **Spectacle de danse de fin d'année : « La petite guerrière »**, Cinéma, 20h30
« Quand la petite guerrière parcourt les époques de l'histoire de la peinture » **Tout public - 8 € sur place - Studio M - 06 25 33 13 02**

> SAMEDI 6 JUILLET

Librairie Saint-Pierre,

Rencontre d'auteur & dédicace avec Aniouta Florent
pour « **Le carnet noir** » aux éditions Edilivre. 15h-18h.
1 rue Saint-Pierre - 03 44 60 92 20 - lib.saintpierre@free.fr - Entrée libre - Tout public

> DU 6 JUILLET AU 26 AOÛT

- **+** Info Croix Rouge, **Fermeture de la Vestiboutique** durant la période. 72 rue du Moulin saint-Rieul - 03 44 53 44 65

> DIMANCHE 7 JUILLET

- ABMARS, **Sortie botanique dans la forêt d'Ermenonville**, avec T. Daumal et F. Petit, RDV à 10h parking de la Cité Judiciaire. Toute la journée, prévoir repas. Contact : 06 76 35 59 82

CENTRE DE LOISIRS Portes ouvertes dans les centres de loisirs. 14h-16h. Présentation des programmes de l'été + d'infos : 03 44 32 01 44 ou periscolaire@ville-senlis.fr et sur : <http://www.ville-senlis.fr/Famille/Enfance/Accueil-de-loisirs>

VISITE GUIDÉE DE L'OFFICE DE TOURISME

- **Visite guidée du Patrimoine gallo-romain à 15h**

- Les joueurs nés, **Après-midi ludique**, Centre Clémenceau, salles 1, 2, 3. 14h-18h. Ambiance, Stratégie, Hasard, Adresse venez mettre votre bonne humeur à l'épreuve, en famille, entre amis... Dès 6 ans. Association Joueurs Nés / 06 68 42 75 51 / contact@joueurs-nes.fr
Adresse: Salle de Georges Clémenceau - 9 av. Georges Clémenceau
Entrée gratuite. ATTENTION : LES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE

> DU 8 AU 12 JUILLET ET DU 26 AU 30 AOÛT

- Compagnie Home Made Théâtre,
Stage d'initiation à l'art de la marionnette,
28 rue de Villemétrie à Senlis de 14h30 à 16h30
En plein air, chaque participant est invité à s'essayer à la manipulation de la marionnette à gaine sur un castelet traditionnel, à travers des jeux d'improvisation et la pratique de l'interprétation théâtrale.
Séverine Levasseur - 06 61 62 08 58 - homemadetheatre@live.fr
Tarifs: 60 € le stage - Places limitées à 12 enfants par session.
Réservation obligatoire Destiné au jeune public de 6 à 12 ans.

> DU 8 JUILLET AU 26 JUILLET

CENTRE DE LOISIRS BRICHEBAY

Inscriptions sur place ou sur le site de la ville (portail famille ou fiche inscription) + d'infos : 03 44 32 01 44 ou periscolaire@ville-senlis.fr

> DU 8 JUILLET AU 30 AOÛT

CENTRE DE LOISIRS ARGILIÈRE

Inscriptions sur place ou sur le site de la ville (portail famille ou fiche inscription) + d'infos : 03 44 32 01 44 ou periscolaire@ville-senlis.fr

ANIMATIONS JEUNESSE

Ouverture accueil jeunesse. 9h-19h

+ activités à la carte
+ tournois sportifs
+ sorties ludiques.

Inscription au service jeunesse (4 ter Avenue de Creil). De 12 à 17 ans senlisiens (adhésion 5€) ou scolarisés à Senlis (tarif extérieur : 30€). + d'infos : 03 44 25 33 89 ou 06 31 63 29 72 ou service.jeunesse@ville-senlis.fr

Les informations contenues dans cet agenda sont données à titre indicatif, elles ne sont pas exhaustives et sont susceptibles de modifications. Pensez à vérifier les lieux, dates, horaires, tarifs et réservations éventuels, en contactant les organisateurs avant de vous déplacer.

AGENDA

> DU 9 JUILLET AU 30 AOÛT

ACTIVITÉS AQUATIQUES PISCINE YVES CARLIER

- Service des Sports, **du mardi au vendredi**
- **Animation enfants 6-12 ans, 14h-16h**
- **Animation adulte dès 18 ans, 17h30-18h30**
- Tarif piscine / animation gratuite / + d'infos sur : www.ville-senlis.fr/Culture-Sport-Loisirs/Sport/Piscine-municipale

> MARDI 9 JUILLET

ATELIER POUR ENFANTS DE L'OFFICE DE TOURISME

- **Mosaïque boutons à 14h30 :** Cette technique datant de l'époque romaine assemble des boutons multicolores pour former un dessin. À l'aide de boutons et de colle, viens apprendre avec notre conférencière comment réaliser tes propres mosaïques toutes en couleur !
- Jeune public : 7-12 ans > informations pratiques en fin d'agenda

> À PARTIR DU 10 JUILLET

- **PARTICIPATION AU LITTLE FESTIVAL** AU CINÉMA DE SENLIS
8 films d'animation à partir de trois ans + 2 avant-premières

> MERCREDI 10 JUILLET

AVANT PREMIÈRE AU CINÉMA DE SENLIS

- **Pieces of my life, Daniel Darc** en présence des réalisateurs Thierry Villeneuve et Marc Dufaud + Mini concert de Frédéric Lo, 20h30

> VENDREDI 12 JUILLET

CINEKLUB AU CINÉMA DE SENLIS

- **Orange mécanique** de Stanley Kubrick (1971), 18h30

> DU 13 JUILLET AU 13 OCTOBRE

EXPOSITIONS AUX MUSÉES

- **DIPTYQUE** Le musée d'Art et d'Archéologie et le musée de la Venerie proposent deux expositions aux thèmes liés, ayant pour origine une œuvre majeure des collections municipales.
 - « Autour de Paul Sérusier | Images de tisserands de 1880 à 1914 » au musée d'Art et d'Archéologie
 - « Maurice Denis | La Légende de saint Hubert » au musée de la Venerie
- Visites guidées de l'exposition les jeudis 25 juillet et 29 août à 15h.
- Tarifs : 2,50 € en sus des droits d'entrée du musée - Inscription conseillée. >

> DIMANCHE 14 JUILLET

- ABMARS, **Sortie mycologique (champignons)**, avec F. Petit, RDV à 9h parking de la Cité Judiciaire. Contact : 06 76 35 59 82
- **COMMÉMORATION Fête nationale**
 - Dépôt de gerbe au Square de Verdun, 10h
 - Feu d'artifice, 23h, parking du centre commercial de Villevert (suivre fléchage)

- Club de Modélisme Naval Senlisien, **Fête de la navigation**, Étang du Moulin du Gué de Pont, 14h-17h
Démonstration de navigation en milieu naturel : plusieurs clubs de modélistes feront évoluer 30 à 40 bateaux ; des voiliers et sous-marins sont attendus ! Un bateau-école permettra d'initier les plus jeunes aux joies de la navigation.
Gratuit - clubmodelistenavalsenlisien@hotmail.fr

> DU 14 JUILLET AU 15 AOÛT

ANIMATIONS ESTIVALES (LÉZARDS D'ÉTÉ)

- **Manège enfants dès 2 ans**, Cours Thoré-Montmorency, les après-midis Tarif spécial Lézards d'été 1€ le tour. Billetterie au manège.

> DU 17 JUILLET AU 11 AOÛT

ANIMATION DE L'OFFICE DE TOURISME

- **Rallye spécial lézards d'été** Gratuit, sur demande. >

> MERCREDI 17 JUILLET

VISITE-ATELIER POUR ENFANT AU MUSÉE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

- « **Métiers d'autrefois** » Crieurs et marchands ont longtemps battu le pavé chaque jour pour récolter quelques sous. Les tableaux du musée vont nous aider à remonter le temps pour découvrir ces petits métiers oubliés, pour certains disparus. En atelier, les enfants imagineront de nouveaux métiers et réaliseront de magnifiques portraits. Tarif : 5 € / enfant - inscription conseillée

> DIMANCHE 21 JUILLET



VISITE GUIDÉE DE L'OFFICE DE TOURISME

- **Visite guidée découverte de la ville : les vestiges du château royal.** à 15h >

> MERCREDI 24 JUILLET



VISITE-ATELIER POUR ENFANTS

AU MUSÉE DE LA VENERIE 10h30 pour le 4-7 ans et 14h30 pour les 8-12 ans « Nabis or not nabis »

- Avec les 7 panneaux de « La légende de Saint Hubert », le peintre Maurice Denis réalise son premier grand décor spectaculaire de la période nabis. Mais qui sont les peintres Nabis ? Quel est le but de leur mouvement d'avant-garde ? Apprends à mieux connaître ces jeunes artistes qui ont révolutionné la peinture à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. En atelier, les enfants réaliseront à leur tour un grand décor. Tarif : 5 € par enfant - inscription conseillée >

> JEUDI 25 JUILLET

EXPOSITION AU MUSÉE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE ET AU MUSÉE DE LA VENERIE, 15h

- **Visite guidée des Expositions « Diptyque Paul Sérusier / Maurice Denis »**
- Durée : 1h30 à 2h - Tarif : 2,50 € + droit d'accès aux musées >

> VENDREDI 26 JUILLET

CINEKLUB AU CINÉMA DE SENLIS

- **West Side Story** de Robert Wise (1961), 18h30

> MARDI 30 JUILLET

ATELIER POUR ENFANTS DE L'OFFICE DE TOURISME

- **Créé ton blason à 14h30 :** À partir d'exemples, les enfants vont créer leur propre blason, aidés de la conférencière. Jeune public : 7-12 ans >

> MERCREDI 31 JUILLET



VISITE-ATELIER POUR ENFANTS

AU MUSÉE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE 10h30 pour le 4-7 ans et 14h30 pour les 8-12 ans « Voyage, voyage »

- De tout temps, les artistes ont eu des envies d'évasion : Italie, Grèce, Maghreb et autres destinations ensevelies sont au programme de cette visite au parfum de vacances. En atelier, les enfants réaliseront des paysages estivaux. Tarif : 5 € par enfant - inscription conseillée >
- informations pratiques en fin d'agenda

> JEUDI 1^{ER} AOÛT

VISITE GUIDÉE DE L'OFFICE DE TOURISME

- « **Sur les pas de Saint Louis** », Prieuré Saint-Maurice de 10h à 12h. >

> DIMANCHE 4 AOÛT

VISITE GUIDÉE DE L'OFFICE DE TOURISME

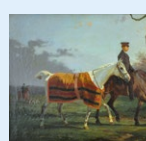
- **Visite guidée du Patrimoine gallo-romain à 15h**

> DU 5 AU 26 AOÛT



Info Croix Rouge, **Pas de distribution alimentaire durant cette période.** 72 rue du Moulin Saint-Rieul - 03 44 53 44 65

> MERCREDI 7 AOÛT



VISITE-ATELIER POUR ENFANTS

AU MUSÉE DE LA VENERIE 10h30 pour le 4-7 ans et 14h30 pour les 8-12 ans « Au galop »

- Intéressons-nous à la plus noble conquête de l'homme : le cheval. Compagnon de voyage parfois doux, parfois fougueux, il nous guidera lors de cette chevauchée dans les salles du musée. En atelier, les enfants imagineront de magnifiques chevaux colorés. Tarif : 5 € par enfant - inscription conseillée >

- E.F.S, **Don du sang**, Salle de l'Obélisque, 14h-19h

> DU 14 AU 18 AOÛT

- Association Art et amitié, **Salon des arts d'été** Prieuré Saint Maurice, 10h-19h
Une cinquantaine d'artistes peintres, dessinateurs, sculpteurs, photographes, exposent leurs dernières œuvres. Les artistes exposants se feront un plaisir de vous faire partager leur passion !
Gratuit - Contact : M. Montigon.06 75 70 20 44 artetamitiesenlis@orange.fr

> DIMANCHE 18 AOÛT



VISITE GUIDÉE DE L'OFFICE DE TOURISME

- **Visite guidée découverte de la ville : le portail ouest de la cathédrale Notre-Dame.** à 15h >

> LUNDI 19 AOÛT

MULTISPORT GRATUIT POUR LES 6-11 ANS

- Service des Sports, **Basket** au Gymnase Y. Carlier, 14h-16h

> MERCREDI 21 AOÛT

MULTISPORT GRATUIT POUR LES 6-11 ANS

- Service des Sports, **Tir à l'Arc** au Gymnase Y. Carlier, 14h-16h

> VENDREDI 23 AOÛT

MULTISPORT GRATUIT POUR LES 6-11 ANS

- Service des Sports, **Badminton** au Gymnase Y. Carlier, 14h-16h

> DIMANCHE 25 AOÛT

COMMÉMORATION

- **Libération de Senlis**, Cimetière civil, 10h

MULTISPORT GRATUIT POUR LES 6-11 ANS

- Service des Sports, **Tchoukball** au Gymnase Y. Carlier, 14h-16h

> MERCREDI 28 AOÛT

MULTISPORT GRATUIT POUR LES 6-11 ANS

- Service des Sports, **Disc golf ultime** au Gymnase Y. Carlier, 14h-16h

> JEUDI 29 AOÛT

EXPOSITION AU MUSÉE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE ET AU MUSÉE DE LA VENERIE, 15h

- **Visite guidée des Expositions « Diptyque Paul Sérusier / Maurice Denis »**
- Durée : 1h30 à 2h - Tarif : 2,50 € + droit d'accès au musée >
- informations pratiques en fin d'agenda

> VENDREDI 30 AOÛT

MULTISPORT GRATUIT POUR LES 6-11 ANS

- Service des Sports, **Rollers** au Gymnase Y. Carlier, 14h-16h

> DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

VISITE GUIDÉE DE L'OFFICE DE TOURISME

- **Visite guidée du Patrimoine gallo-romain à 15h**

> SAMEDI 7 SEPTEMBRE



ÉVÈNEMENT ASSOCIATIF

Forum des associations
Complexe Yves Carlier /

Maison des Loisirs, 10h-18h

Senlis Alternative AU SERVICE DE SENLIS ET DES SENLISIENS D'ABORD

Le bon sens l'a enfin emporté avec l'abandon du projet du président de la CCSSO, malheureusement soutenu par certains élus Senlisiens, de construire la nouvelle piscine à Chamant. La piscine sera bien située, comme la logique le veut, à l'emplacement de la piscine actuelle (parc des sports Yves Carlier). Il s'agit maintenant de convaincre les conseillers communautaires et le président que nous ne voulons pas d'une piscine « des années 60 » mais d'un équipement adapté aux besoins de toute la population destiné à l'apprentissage, à l'entraînement sportif, et à la détente. Mais que de temps, d'argent et d'énergie perdus en études et en discussions pour rappeler que les projets qui intéressent l'ensemble du territoire ne peuvent faire abstraction de la ville centre, qui regroupe près de 60 % de la population, finance 70% du budget, et accueille les populations les plus fragiles.

Il semble également que l'intérêt général ait finalement prévalu avec la décision prise récemment par la majorité des maires de la CCSSO d'implanter l'aire de grand passage (AGP) sur le terrain mis à disposition par Senlis. Pour mémoire, à l'issue d'une large concertation avec les Senlisiens, la municipalité avait, entre 2013 et 2016, fait l'acquisition d'un terrain adapté à l'aménagement de cet équipement obligatoire, en périphérie des zones d'habitation et pouvant recevoir les installations de base. Mais la conjonction des oppositions et le transfert de la compétence à la communauté de commune ont multiplié les manœuvres dilatoires au détriment de notre ville et de toutes les communes qui continuent de subir des installations sauvages tant que la CCSSO ne s'est pas mise en règle avec ses obligations. Dans cette affaire, nous aurons échappé de justesse à l'implantation de l'AGP en entrée de ville, curieusement envisagée non seulement par le président de la CCSSO mais aussi par des élus Senlisiens.

On peut regretter également les prises de position de certains conseillers municipaux de Senlis au sujet du transfert à la CCSSO des compétences eau potable et assainissement collectif. Si notre équipe a fait le choix, lors de la séance publique du 25 avril, de voter en faveur du report en 2026 du transfert de ces compétences, comme l'autorise la loi, c'est qu'elle a avant tout à cœur de respecter ses engagements vis-à-vis des Senlisiens en matière de tarifs (rappelons qu'à Senlis, l'eau est parmi les moins chères de l'Oise) et de réalisation du plan pluri-annuel de travaux de réseaux. Cela n'a manifestement pas été le raisonnement de Mme Lebas, de M. Clergot et de M. Dubreucq-Péru qui ont voté contre le report, ni de 11 autres élus qui se sont bizarrement abstenus !

Force est de constater qu'un certain nombre d'élus de notre conseil municipal semblent prêts à sacrifier le bon sens et l'intérêt de leurs concitoyens aux calculs politiques qui retardent les projets en cours au détriment de tous. Les Senlisiens et nos partenaires des communes voisines les plus constructifs ne s'y trompent pas et constatent les réalisations qui sortent de terre contre vents et marées. Ainsi, les logements, la crèche, les rues, les nouvelles entreprises etc... qui voient le jour après avoir subi les attaques contradictoires (trop de logement sociaux ! pas assez de logements sociaux ! des événements culturels trop coûteux ou pas assez gratuits !) toujours venues des mêmes ne nous décourageront pas dans notre engagement à tenir nos promesses. En ce début juillet qui commence sous le signe de la canicule et nous rappelle les défis qui sont devant nous, et que nous nous efforçons de relever dans le cadre communal qui est le nôtre, nous vous souhaitons un bel été.

Senlis Alternative

Patrick Bijard - Grégoire Boissenot - Julie Bongiovanni - Benoît Curtil - Marc Dellove Jean-Louis Deroode - Isabelle Gorse-Caillou - Daniel Guedras - Sylvain Lefevre Pascale Loiseleur - Véronique Ludmann - Philippe L'Helgoualch - Martine Palin Sainte Agathe Francis Pruche - Marie-Christine Robert - Elisabeth Sibille

Aimer Senlis POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA VILLE : INTOX !

Depuis 2011, nous assistons totalement incroyables à des méthodes de communication pour le moins spéculatives. Nous sommes donc légitimes à demander des « comptes » à Madame LOISELEUR.

À en croire la communication de Madame Le Maire, le projet phare de sa mandature et demie est l'installation du Centre Européen d'Excellence en Biomimétisme de Senlis (CEEBIOS). C'est en ce sens que depuis 2015, les senlisiens sont assésés d'articles, d'expositions, de réunions publiques pour faire la promotion de cette activité. Mais qu'en est-il en réalité ? Nous posons régulièrement la question en conseil municipal à Monsieur PRUCHE, maire-adjoint en charge du dossier. Mais à l'image de « l'arlésienne », nous attendons toujours des réponses précises. Le discours de Monsieur PRUCHE est extrêmement bien rodé, bien appris telle une récitation : « C'est un projet d'envergure, il faut être patient, nous avons beaucoup avancé, mais nous ne manquerons pas de vous transmettre toutes les informations... »

Alors nous reposons inlassablement les mêmes questions :

- Combien le CEEBIOS a-t-il créé d'emplois directs en relation avec cette activité ?

- Où sont les chercheurs internationaux tant promis ?

- Où sont les laboratoires ?

En réalité, Madame Le Maire et Monsieur PRUCHE n'ont pas de réponse à nous apporter.

Une récente étude sur le site du Monde, fait effectivement la part belle au biomimétisme, tant en termes d'innovation, de progrès que d'impact économique.

Cette étude très claire, présente les régions françaises de pointe...

Et malheureusement, les Hauts de France, c'est-à-dire Senlis ne sont absolument pas mentionnés. Quel gâchis quand on pense aux centaines de milliers d'euros dépensés par Madame Le Maire grâce notamment aux impôts versés par les senlisiens ! La palme revient donc à la Gironde et aux Pyrénées Atlantiques.

Le site du CEEBIOS dispose d'une rubrique « Offres d'emplois/Stages », mais une nouvelle fois, Senlis semble ne pas exister sur la carte. Aucune offre sur notre territoire.

Il est donc temps de rendre des comptes aux senlisiens et de stopper votre communication d'intox. L'existence du CEEBIOS est bien réelle, mais totalement infertile pour notre ville.

Autres sujets à propos desquels la majorité se délecte : l'aire de grand passage et la piscine.

Les tribunes de la majorité se font sans cesse l'écho de l'inaction de la communauté de communes concernant ces deux sujets.

Vous ne trompez personne !

Ces deux dossiers étaient de la compétence de la commune, vous n'avez rien fait pour qu'ils avancent pendant des années.

Cessez votre politique politicienne, faites preuve d'honnêteté intellectuelle et reconnaissez que vous n'avez pas su ou pas voulu les gérer.

Comptez-vous communiquer sur le recours déposé contre le projet de construction de logements sur le site de la piscine d'été ?

En effet, vous avez en séance publique du conseil municipal expliqué avoir consulté plusieurs sociétés spécialisées du bâtiment. Des membres de l'association de défense de la piscine vous ont alors demandé communication du nom des entreprises consultées. Elles ont malheureusement essayé un refus catégorique de votre part, les obligeant à traduire la ville en justice. Le tribunal administratif vient de vous condamner. Pourquoi une telle obstruction ? Résultat, vous allez devoir vous exécuter et avez dépensé inutilement des fonds publics pour l'organisation de votre défense indéfendable.

Comment allez-vous communiquer sur le rapport de la Cour Régionale des Comptes ?

Là encore, nous craignons de ne pas avoir la même lecture de ce rapport, mais nous ne manquerons pas d'éclairer les senlisiens en toute objectivité, ce qui ne semble pas toujours faire partie de votre politique de communication. En attendant, nous souhaitons un très bel été à tous les senlisiens.

Joëlle HULI & Marie PRIN

Allez Senlis BEL ÉTÉ À TOUS !

Cette année encore, l'été s'est ouvert à Senlis avec la fête de la musique : une occasion festive de se retrouver dans les rues de notre belle ville. Bravo aux artistes, souvent senlisiens, et à tous ceux venant des villages alentours ou de plus loin pour partager ce beau moment. Quel plaisir de voir tant de monde déambuler au cœur de notre patrimoine architectural et faire marcher les commerces de notre centre ville ! Ah, si seulement d'autres manifestations d'envergure drainaient plus souvent autant de visiteurs vers Senlis !

Augmenter la fréquentation touristique de Senlis, c'est un des objectifs de la fusion des offices de tourisme de Senlis et de Chantilly. Sous la houlette du maire de Courteuil, François Dumoulin, vice président en charge du tourisme à la communauté de communes de Senlis Sud Oise (CCSSO) et avec le plein accord de Madame Loiseleur et son équipe, les deux offices de Senlis et de Chantilly fusionnent au 1er juillet 2019 avec effet rétroactif au 1er janvier 2019. L'objectif annoncé est de faire venir les touristes de la cité princière dans la cité royale ! Les élus suscités se sont engagés à ce que les bureaux actuels de l'office de tourisme de Senlis en face de la cathédrale restent ouverts et les bureaux administratifs de l'office fusionné seront installés dans les locaux de la CCSSO. Espérons qu'en conséquence nous verrons rapidement augmenter le nombre de nuitées chez les hébergeurs de notre commune et alentours.

Pour le reste, nous sommes entrés cet été dans une période bien particulière. Alors que la campagne électorale pour les élections municipales de 2020 n'est pas encore ouverte, madame Loiseleur bat déjà le pavé pour célébrer son bilan de neuf ans de gestion de la ville. Sourire et s'autocongratuler, c'est facile. Répondre aux vraies questions l'est visiblement moins. Les élus d'Allez Senlis et les Senlisiens et Senlisiennes qui nous font confiance restons toujours sans réponse à beaucoup de questions que nous posons, souvent depuis des années.

- Que contient le rapport de la chambre régionale des comptes qui a audité la gestion de madame Loiseleur depuis 2011 ? Sa publication annoncée pour septembre 2019 sera-t-elle l'occasion de comprendre enfin certains points obscurs des finances de la ville ?

- Que devient le CEEBIOS ? Alors que la ville et la communauté de communes cotisent à cette association, son rapport d'activité n'a jamais été communiqué aux élus. Biomimexpo, salon dont la création et l'essor ont été assurés avec la caution financière et grâce à la réputation de la ville de Senlis, se porte très bien ailleurs. Mais pour Senlis, quelles retombées pour des années d'investissement dans le biomimétisme ?

- La commission pour le développement de la ZAC de l'Ecoquartier n'a pas été réunie depuis des mois. Si la municipalité avait lancé des procédures officielles pour trouver un développeur, elles ont été infructueuses. C'est donc désormais de gré à gré et sans informer les élus et la population que madame la Maire continue d'avancer sur ce projet, modifie le PLU, prépare la construction de jusqu'à 800 logements. Un voile opaque plane sur ce dossier dont on peut craindre qu'il ne finisse par engendrer des situations très délicates. Où en est le projet ? Avec qui négocie la municipalité ? Et quel impact sur les entreprises de la zone industrielle et les riverains ?

- Nous avons voté contre toutes les délibérations de fermeture et de vente de la piscine d'été. En ces temps de canicule, cette erreur magistrale de l'équipe Loiseleur paraît encore plus regrettable ! Mais fermer cette piscine en 2015, c'était pour quoi faire ? Pourquoi la vente pourtant votée par l'équipe Loiseleur prend-elle autant de temps ? Le dossier est-il si mal ficelé ? Les défenseurs de la piscine d'été finiront-ils par avoir gain de cause ?

Et tant d'autres questions sans réponse : y a-t-il un nième projet de céder des terrains à un promoteur sur l'ancien terrain de rugby de Brichebay ? pourquoi avoir entrepris de construire pour 2,5 millions d'euros une crèche alors que l'ancienne école de Beauval qui a été fermée et va être vendue à un promoteur pour 500.000 euros aurait pu accueillir un tel établissement ? L'équipe Loiseleur va-t-elle adopter la nouvelle charte du PNR ?

Si vous souhaitez nous rejoindre pour construire l'avenir de Senlis, contactez-nous sur notre page Facebook. <https://www.facebook.com/AllezSenlis/>

Groupe Allez Senlis

Sophie Reynal - Bonsecours / ZAE / Villemétrie / Bigüe / Fours à chaux
Sandrine Aunos - Val d'Aunette / Villevert
Bertrand Dubreucq-Perus - Centre-Ville / Arènes
Pierre Fleury - Gâtelière / Brichebay

Bienvenue !

21/04/2019	MABROUK	Hana	11/05/2019	PATTEN	Krish
22/04/2019	PALIS	Andrei Augustin	17/05/2019	LAKHAL	Omar Anas
22/04/2019	WETZ	Henry Marc Andreas	21/05/2019	DOURANI	Wassim Rehan
24/04/2019	LEFEVRE	Mahé Eden Hélena Laëtita	21/05/2019	SACRISPEYRE	Gabriel Marie Paul Olivier
25/04/2019	NUPER	Lexie Romane	26/05/2019	MELIZOU	Khalil
26/04/2019	BENKARTICH	Naoufal	29/05/2019	LAFORCE	Olivier Jean Christophe
02/05/2019	BOITTEL	Axel Patrick Jean-Michel			

Félicitations !

04/05/2019	EVEN Mathieu / DUPRÉ Amandine
04/05/2019	DORANGEVILLE Frédéric / LEGOUY Sylvie
11/05/2019	GALAS Daniel / DUFOIS Colette
18/05/2019	BEGUE Fabien / GUILLAIN Manon

Regrets...

05/04/2019	BOILEAU	Jean Marie	05/05/2019	REGNAULT	Jean-Michel
02/04/2019	BIMONT	Claude	08/05/2019	PAILLY	veuve COMBRET
07/04/2019	VIARD	Gilles		Nicole Henriette Marguerite Jeanne	
07/04/2019	JANIN	Elise	19/05/2019	SIGNORE ép. BOR	Rose Louise
09/04/2019	LOUCHEZ	Emile	15/05/2019	GIRARD ép. MÉREAUX	Janine
12/04/2019	BAUDIER ép. FERNANDEZ	Léa	23/04/2019	MILANDOU	Benoit
12/04/2019	PETIOT	René Albert	25/05/2019	MARIN	veuve CUVELETTE Giséle Denise
18/04/2019	GEI	Barbara	27/05/2019	ROCHER	Charlotte Joséphine
20/04/2019	LEGEAY-JUMEAU ép. TROUVÉ	Jeanne	25/05/2019	GAIDDON	Jacques André Henri
			27/05/2019	GRAVIER	veuve ABRETON
23/04/2019	VAN CAMPE	veuve FIGLAREK Adrienne		Marcelle Henriette Marguerite Marie	
06/05/2019	LECOMTE	Louis Raymond			
10/05/2019	ALMEIDA	Gabriel			



MAIRIE DE SENLIS

Place Henri IV 60300 Senlis

Tél. : 03 44 53 00 80
Mail : mairie@ville-senlis.fr
Site : www.ville-senlis.fr

Heures d'ouverture :

- Du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
- Service citoyenneté fermé les lundis après-midi
- Direction de l'aménagement : 9h - 12h ou sur RDV
- Le samedi permanence État-Civil 9h - 12h

© Sources des images :

© Ville de Senlis / Adobe Stock.

Dossier "2014-2020" © Ville de Senlis / Studio Bruno Cohen
Couverture : © Studio Bruno Cohen

POUR DEVENIR ANNONCEUR
contactez : LVC Communication au 06 11 59 05 32
lvccommunication@orange.fr

Points de diffusion du Senlis Ensemble : Le bulletin municipal est diffusé en boîtes aux lettres, en mairie, dans les sites municipaux accueillant du public ainsi que chez certains commerçants et cabinets médicaux, et sur : www.ville-senlis.fr / Kiosque

NUMÉROS UTILES

Police municipale	03 44 63 81 81
Gendarmerie	03 44 53 02 97
Pompiers	18
Hôpital	03 44 21 70 00
Médecin de garde	15
Urgence dentaire	03 44 23 25 31
Sous-Préfecture	03 44 06 85 55
Maison de l'Emploi	03 44 31 91 02
Centre des Finances Publiques	03 44 53 86 86
Conciliateur de justice	06 10 81 30 26
Office de Tourisme	03 44 53 06 40
La Poste	03 44 53 97 97
Borne taxis	03 44 53 07 91
Cinéma	03 44 60 87 17
Bibliothèque	03 44 32 04 04
Musées	03 44 24 86 72
Piscine	03 44 31 67 28
Covoiturage	0 810 60 00 60
CIO (Centre d'Information et d'Orientation)	03 44 53 57 70
Sécurité sociale (non surtaxé)	36 46
Pharmacies de garde	32 37 *(0,34€/mn)

* Ce numéro vous donnera les coordonnées de la pharmacie de permanence la plus proche de chez vous.

Offre d'été !
Devis et renseignements gratuits



PROMOTION
sur tous les
ARTICLES FUNÉRAIRES*
en magasin



Du 1^{er} juin au 31 août 2019

-30%*

*Sur tous les articles funéraires (fleurs artificielles, vases, jardinières, bronzes, inters, plaques funéraires) disponibles en magasin et en stock, hors monuments inhumation et crémation, hors semelles, hors fleurs naturelles. Offres valables pour 1/06/2019 au 31/08/2019. Voir conditions en magasin. Visuels non contractuels.

LE CHOIX
FUNÉRAIRE

LE CHOIX DE LAVIE

ETS SANTILLY

De père en fils depuis 1937

www.santilly.com

60300 SENLIS - 7, place Henri IV - 03 44 25 60 60

RCS Compiègne 814 732 335 - Hab. 2016.60.02 - Orias 08039408

60500 CHANTILLY - 91, rue du Connétable - 03 44 58 60 60

RCS Compiègne 814 732 335 - Hab. 2016.60.03 - Orias 08039408

95190 GOUSSAINVILLE - 27, route de Roissy - 01 39 88 47 26

RCS Pontoise 384 637 757 - Hab. 16.95.005 - Orias 07034802

PANTIN - AUBERVILLIERS - DRANCY - GOUSSAINVILLE - VILLENEUVE-LA-GARENNE - PARIS 18^e

Notaires & Associés

Jean-Charles Daudry
Alexandra Lantez
Christophe Van Overbeke
Catherine Leblond-Duwer
Justine Barnabé de Lapasse

— SENLIS DEPUIS 1581 —



SENLIS - QUARTIER CALME

Maison indépendante traditionnelle de 130m² environ habitable comprenant entrée, séjour double avec cheminée, cuisine équipée et aménagée, trois chambres et un bureau, salle de douche. Placards. Garage 1VL. Jardin clos de 609m².

DPE D 208/GES B9

Prix : 409.500 €*



FLEURINES

Maison indépendante traditionnelle d'une surface de 120m² comprenant entrée avec placard, séjour avec poêle à bois, salle à manger, cuisine équipée et aménagée, quatre chambres, salle de bains, 2 WC, dressing. Garage 1VL et terrain clos d'environ 500m² avec chalet de rangement.

DPE E 287/GES C14

Prix : 346.500 €*

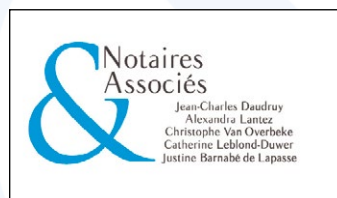


SENLIS proche centre-ville

Très belle maison bourgeoise de 400 m² comprenant : 3 grandes salles de réception, cuisine, office, salle à manger, 7 chambres, bureau, 3 salles de bains, 1 salle d'eau, dressing, lingerie. Cave. Dépendance dans jardin. Jardin clos de murs de 1.000 m².

DPE Vierge

Prix : 985.000 €*



SENLIS CENTRE VILLE / RARE

Très beau terrain de 630 m² situé dans rue calme avec permis de construire validé pour une maison traditionnelle de 130 m² habitable.

Prix : 185.000 €*

*Sauf mention contraire, les prix de vente incluent les honoraires de négociation.

03 44 53 99 40

immobilier.senlis@notaires.fr

2, rue de l'Argillière - BP 8 - 60300 SENLIS

www.etude-60072-senlis.notaires.fr



JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2019

PARTICIPEZ AU
GRAND JEU

IN&FI
CRÉDITS

DE **15 MOIS**
PRÊT IMMO
À GAGNER*

15
ans

IN&FI
CRÉDITS

4 Place Henri IV - 60300 SENLIS

Tél : 03 44 66 17 42

senlis@inandfi.fr

www.senlis.inandfi-credits.fr

HORAIRES :

• du mardi au vendredi

9h-12h / 14h-19h

• samedi matin



petits-fils
services aux grands-parents

Réseau national d'aide à domicile

AIDE AUX REPAS

GARDE DE NUIT

AIDE À L'AUTONOMIE



Contactez votre conseiller Petits-fils :

03 65 69 00 30

www.petits-fils.com

Nouveau



Résidents senlisiens, amoureux de la ville, vous connaissez déjà la page facebook officielle de Senlis...? Maintenant, la ville dispose aussi d'un **compte instagram** : vous pourrez y suivre l'actualité de la ville en images : <https://www.instagram.com/villedesenlis/>

Pas de compte sur les réseaux sociaux ?

Pas de souci, vous pouvez tout de même suivre les pages Facebook et Instagram de la Ville en direct, sur la page dédiée : <http://www.ville-senlis.fr/Decouvrir-Senlis/Senlis-ville-connectee>



Fête nationale - 14 juillet

➤ **Commémoration** au Square de Verdun, 10h

➤ **Feu d'artifice** à 23h, parking du centre commercial de Villevert

Musée d'Art et d'Archéologie

Images de tisserands de 1880 à 1914

AUTOUR DE PAUL SÉRUSIER

2 expositions à Senlis
13 juillet | 13 octobre 2019

DIPTYQUE

MAURICE DENIS
La Légende de Saint-Hubert

Musée de la Vénerie

Musées de Senlis

JUILLET AOÛT

ANIMATIONS
TOUT PUBLIC
ADULTES
ENFANTS

JEUX
DÉTENTE
ATELIERS
SPECTACLES

Lézards d'été

PROGRAMME DISPONIBLE EN JUILLET
SUR WWW.VILLE-SEN LIS.FR
EN MAIRIE ET À L'OFFICE DE TOURISME